



**Chaire Desjardins
en développement
des petites collectivités**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

**Évaluation d'implantation
et des effets du programme
Mobilisation Jeunesse en milieu rural**

Par
Sébastien Savard
Guy Chiasson
et Tony Lachapelle



Éditeur :

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
445, boulevard de l'Université
Case postale 700
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5E4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Août 2003

ISBN 2-923064-06-2

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une autorisation expresse de l'auteur.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CHAIRE DESJARDINS EN DÉVELOPPEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS

ÉVALUATION D'IMPLANTATION
ET DES EFFETS DU PROGRAMME
MOBILISATION JEUNESSE EN MILIEU RURAL

RAPPORT PRÉSENTÉ À
SANTÉ CANADA
PROGRAMME INITIATIVE D'INNOVATIONS EN SANTÉ POUR LES RÉGIONS
ÉLOIGNÉES ET RURALES

PAR
SÉBASTIEN SAVARD, UQAC
GUY CHIASSON, UQO
TONY LACHAPPELLE, UQAT

AOÛT 2003

Remerciements

Nous tenons à remercier Santé Canada et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour leur contribution financière ayant permis la réalisation de cette étude.

Les auteurs

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
1. PROBLÉMATIQUE	5
1.1 EXCLUSION ET CITOYENNETÉ DES JEUNES EN MILIEU RURAL.....	9
1.2 CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION SOCIALE.....	11
1.3 CITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL.....	12
1.4 CITOYENNETÉ ET APPARTENANCE	13
2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME.....	14
3. MÉTHODOLOGIE.....	16
3.1. SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON À L'ÉTUDE	16
3.2. DESCRIPTION DU SCHEMA DE L'ÉVALUATION.....	19
3.3. PROCÉDURE DE LA CUEILLETTE DES DONNÉES.....	20
3.4. ORGANISATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	21
3.5. ÉVALUATION D'IMPLANTATION.....	22
3.6. ÉVALUATION DES EFFETS	22
3.7. LIMITES	23
4. RÉSULTATS	25
4.1 ÉVALUATION DE L'IMPLANTATION	25
4.1.1 Phase 1 : Sélection et formation.....	25
4.1.2 Phase 2 : Prise de contact	26
4.1.3 Phase 3 : Analyse de besoins.....	28
4.1.4 Phase 4 : Réalisation des activités	30
4.2 ÉVALUATION DES EFFETS	33
4.2.1 Effet sur l'isolement des jeunes.....	33
4.2.2 Effets sur le sentiment d'appartenance.....	35
4.2.3 Effets sur le nombre de ressources jeunesse dans le milieu	36
5. PARTENARIAT AUTOUR DU PROJET.....	38
5.1. APPARTENANCE ORGANISATIONNELLE.....	38
5.2. IMPLICATION DU COMITÉ ET DES MEMBRES	38
6. DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS.....	40
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE.....	50
APPENDICE A QUESTIONNAIRES	55
APPENDICE B CARTE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	68

RÉSUMÉ

La qualité de vie dépend d'un ensemble de facteurs. Pour les jeunes, une des composantes importantes de la qualité de vie est l'accès à des activités de loisirs adaptées à leurs besoins et aspirations. Cependant, pour les jeunes vivant en milieu rural, il est fréquent que l'accessibilité à ces ressources soit plus difficile. Le projet *Mobilisation Jeunesse*, financé par le programme *Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées* de Santé Canada, a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des jeunes de 12 à 18 ans en brisant leur isolement et en augmentant le nombre de ressources jeunesse dans les territoires ruraux où le projet intervient. Dans le cadre du projet, trois (3) intervenantes, appelées mobilisatrices, étaient engagées pour sillonner les 18 communautés rurales de la MRC Abitibi, situées dans la portion nord-est de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Leur mandat, dans les milieux ruraux, était d'entrer en contact avec les jeunes du groupe d'âge ciblé, de les regrouper et de stimuler une démarche de prise en charge collective devant déboucher sur la création de ressources jeunesse. Dans ce rapport, nous trouverons une description ainsi qu'une évaluation de l'implantation et des effets de ce programme. L'évaluation de l'implantation visait à connaître et comprendre le processus suivi par les gestionnaires et intervenants du projet en fonction des quatre grandes phases de l'implantation du programme : le processus de sélection et de formation, la prise de contact avec les jeunes, l'analyse de besoins et la réalisation des activités. Pour ce faire, les jeunes et les mobilisatrices ont été interrogés par le biais d'entrevues semi-dirigées et de focus group à deux reprises soit au début et à la fin du projet. De son côté, l'évaluation des effets visait à évaluer la capacité du projet à atteindre ses principaux objectifs. L'évaluation a ainsi cherché à mesurer les effets du programme sur l'isolement des jeunes, le sentiment d'appartenance et la création de nouvelles ressources pour les jeunes. En ce qui concerne l'objectif du projet de briser l'isolement des jeunes, nous avons observé une amélioration des relations entre les jeunes au niveau territorial. Par contre, l'impact du projet sur le sentiment d'appartenance a été limité et les ressources jeunesse n'ont pas connu de hausse significative dans les villages retenus dans l'échantillon de cette recherche évaluative. Cela peut s'expliquer entre autres, par la difficulté du projet à assurer une présence soutenue dans certains villages, la difficulté à recruter des adultes responsables pour soutenir la démarche des jeunes dans les villages et le manque de temps. Par contre, il ressort également que le projet a réussi à jouer le rôle de catalyseur dans plusieurs milieux auparavant très peu ouverts et préoccupés par la situation de leurs jeunes. Dans plusieurs de ces villages, la dynamique et l'activité générées par le projet ont fait en sorte que dorénavant, les jeunes sont considérés comme un groupe de citoyens comme les autres dont les besoins doivent être écoutés et répondus au même titre que ceux des autres catégories de citoyens que l'on retrouve dans les milieux ruraux.

1. PROBLÉMATIQUE

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation du projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural*. Ce projet, financé par le programme de *Santé des régions rurales et éloignées* de Santé Canada, cherche à intervenir auprès des jeunes de 12 à 18 ans habitant dans les communautés rurales de la MRC Abitibi¹. Notre recherche évaluative menée sur une période de deux (2) ans, nous a permis de nous interroger sur la contribution de ce projet au renforcement de la citoyenneté des jeunes en milieu rural.

La notion de citoyenneté prend aujourd'hui un double sens (Hamel, 2000, Thériault, 2002). Dans un premier sens plus abstrait, la citoyenneté renvoie à un ensemble de droits et libertés —droit de vote, liberté d'expression, droit d'association— dont disposent les membres de la communauté politique quelconque et qui sont garanties aux individus par les institutions de l'État (Schnapper, 1994). À ce premier sens plus abstrait, se greffe un second visage de la citoyenneté qui désigne la participation active des individus à la société à travers des mécanismes concrets assurant l'intégration et la cohésion sociale (le travail, les associations, l'école, la famille etc.). Dans les mots de Jacques Hamel :

La citoyenneté, tout au moins en sociologie, sort des limites de l'égalité juridique et politique des individus. Elle a également un rapport avec les formes de participation et d'identité qui marquent l'insertion des individus dans la société, insertion qui outrepassé les bornes de la communauté politique. La citoyenneté n'est plus ici un état, mais une *action*; elle consiste à prendre pied dans la société en faisant corps avec ses semblables pour défendre son existence, assurer sa survie, manifester son indépendance et tirer personnellement profit de son adhésion à l'ensemble social (Hamel, 2000, p.66).

Cette question de la citoyenneté prise dans le second sens, c'est-à-dire celui des mécanismes d'inclusion et de participation à la société —c'est celui là auquel nous nous référerons désormais ici—, est une préoccupation importante dans les sciences sociales contemporaines (Helly et Van Schendel, 2001; Hamel et Molgat, 2000). Dans un contexte où les grandes formes d'intégration

¹ La MRC Abitibi est la portion nord-est de l'Abitibi-Témiscamingue (région 08). Voir appendice B.

de la société d'après-guerre — autant l'État-providence que le salariat (Castel, 1995, Assogba, 2000; Molgat, 2000)— sont en crise et en restructuration profonde, il est sans doute normal que la question de la citoyenneté se pose avec une certaine urgence. Plus souvent qu'autrement ces questionnements sur la citoyenneté active portent sur des groupes dont la pleine intégration citoyenne pose problème (les femmes, les jeunes, les immigrants, les personnes âgées) ou encore sur des espaces qui sont jugés exclus (la ruralité périphérique, les vieux quartiers industriels etc.). Cette question de la citoyenneté, prise comme participation des individus aux affaires sociales, est jugée importante non seulement dans une perspective d'une quête d'affirmation et d'égalité politique pour ces groupes et espaces plus fragiles mais aussi parce qu'elle est reconnue par bien des spécialistes comme agissant à titre de « déterminant » majeur de la santé des individus et des communautés (Conseil de la santé et du bien-être, 2000; Hancock, 1999).

Cette préoccupation contemporaine pour l'intégration de groupes exclus s'observe aussi dans la pratique politique où l'on retrouve, depuis au moins une décennie, de plus en plus de politiques sociales dirigées explicitement vers la consolidation de la citoyenneté de groupes spécifiques (Deniger, 1996). C'est le cas par exemple de la *Politique québécoise de la jeunesse* (Secrétariat à la jeunesse, 2001)². Cette politique, à l'instar de programmes prenant place dans le contexte européen (de Rozario, 1999), se situe dans la foulée d'un vaste courant de réflexion autour de l'exclusion sociale des jeunes et de l'influence de ces formes d'exclusion sur la citoyenneté des jeunes (Conseil de la santé et du bien être, 2001). La Politique jeunesse, en s'appuyant sur une définition active de la citoyenneté, énonce son engagement à soutenir la quête d'une pleine participation des jeunes à la société.

La citoyenneté se construit à travers différentes expériences, vécues d'abord dans la famille, puis à l'école, dans les temps libres et au travail, par exemple. De nos jours, les cadres traditionnels de soutien sont eux-mêmes en redéfinition, et les conditions de la participation des jeunes dans la société se redéfinissent elles aussi [...] En réponse aux mutations

² La préoccupation pour l'exclusion et l'intégration des jeunes (surtout) à l'emploi que l'on retrouve dans la Politique jeunesse avait déjà suscité, depuis au moins deux décennies, bon nombre de programmes publics québécois et canadiens cherchant à favoriser l'intégration des jeunes à l'emploi, notamment la Caisse perspectives jeunesse (CPJ) et Projets d'initiatives locales (PIL) (Assogba, 2000, p. 11).

sociales, économiques et culturelles, la société québécoise doit relever de nouveaux défis. Pour ce faire, le Québec doit se donner des moyens concrets afin que, dès aujourd'hui, les jeunes puissent participer pleinement au développement de leur société (Secrétariat à la jeunesse, 2001, p. 9-11).

Ainsi le gouvernement du Québec par sa *Politique jeunesse* identifie une pluralité de sources d'exclusion des jeunes et s'engage à mobiliser des moyens spéciaux nécessaires pour favoriser l'intégration des jeunes autant sur le marché du travail que dans les diverses sphères de la vie en société³.

Les politiques sociales et le secteur public ne sont cependant pas les seuls à mettre en œuvre des mesures visant à contrer l'exclusion des jeunes. La préoccupation contemporaine pour le renforcement de la citoyenneté des jeunes a aussi engendré toute une panoplie d'initiatives communautaires cherchant par toutes sortes de moyens à consolider la place des jeunes dans la société (Fournier, Desmarais, Royer, 2001). Certaines de ces initiatives communautaires visent à adresser surtout la problématique de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi ou encore celle du retour aux études. C'est le cas de l'expérience québécoise des Carrefours jeunesse-emploi interprétés par Yao Assogba (2000) comme une réponse innovatrice à la difficulté grandissante autant de l'État que de l'entreprise privée d'assurer l'insertion à la vie active des jeunes dans un contexte de « modernité avancée »⁴. D'autres, face à un monde du travail de plus en plus précarisé et plus ou moins pénétrable, cherchent à créer des lieux de sociabilité et d'insertion des jeunes qui ne sont pas forcément axés sur l'insertion en emploi : des cuisines collectives, des garderies communautaires, etc. (Fournier, Desmarais, Royer, 2001).

³ Plus précisément, cette politique identifie quatre grandes orientations pour assurer une meilleure intégration de la population jeunesse dans la société et c'est sur ces quatre orientations que s'appuie le plan d'action de la politique : « Engager la société dans une culture de la relève; Assurer le développement du plein potentiel des jeunes; Faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de vie professionnelle; Développer un sentiment d'appartenance. » (Secrétariat à la jeunesse, 2001, p. 11).

⁴ La notion de « modernité avancée » renvoie au contexte de crise de la société d'après-guerre marquée par un ralentissement structurel de l'économie ainsi qu'une crise profonde et également par des formes inédites

Ces stratégies communautaires, couplées avec les ressources publiques et le réseau social des jeunes (Assogba, Fréchette, Desmarais, 2000) feraient partie des stratégies des jeunes afin de combattre leur précarité (René, 1994).

[L]es organisations communautaires, tant en Amérique du Nord qu'en Europe de l'Ouest, deviennent très actives dans les politiques d'insertion. D'une part, issues de la volonté d'une communauté qui veut faire face au problème du chômage de sa jeunesse, elles sont caractérisées par une philosophie qui cherche à répondre aux besoins individuels et collectifs. D'autre part, elles représentent l'insertion professionnelle dans ses dimensions à la fois économique et sociale, en partenariat avec les institutions publiques, privées ou syndicales (Assogba, 2000, p. 44).

Bref, les initiatives communautaires, tant au Québec qu'ailleurs, deviennent une composante importante de l'effort de société pour assurer les conditions d'une participation citoyenne plus active de la jeunesse.

Le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural* participe à cette mouvance communautaire qui cherche à promouvoir la citoyenneté jeunesse tout en s'attaquant aux facteurs d'exclusion de cette clientèle. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la recherche présentée ici vise justement à évaluer la capacité du projet de renforcer la citoyenneté des jeunes vivant en milieu rural dans la MRC d'Abitibi. Bien que le projet ne se réfère pas explicitement au concept de citoyenneté pour décrire ce qu'il veut faire, une lecture attentive du projet montre que la préoccupation du renforcement de l'intégration et de la participation des jeunes à leurs communautés est au cœur de l'intervention (*Mobilisation jeunesse en milieu rural*, 2000). En effet, les deux objectifs centraux du projet — briser l'isolement des jeunes en milieu rural et améliorer les conditions de vie des jeunes ruraux en augmentant le nombre de ressources jeunesse dans leur milieu — renvoient implicitement au renforcement de la participation citoyenne des jeunes dans leur milieu de vie.

Cependant, pour bien évaluer, il fallait tenir compte à la fois des spécificités du territoire visé —un territoire rural très éloigné des grands centres québécois— par le projet ainsi que de la population jeunes ciblée, c'est-à-dire des adolescents entre 12 et 18 ans. Ces caractéristiques particulières risquent d'avoir des incidences autant sur les formes d'exclusion que sur le type de participation sociale souhaitable.

1.1 Exclusion et citoyenneté des jeunes en milieu rural

La préoccupation pour la consolidation de la citoyenneté des jeunes en recoupe une autre dans le contexte de *Mobilisation jeunesse en milieu rural*, soit celle de la difficile intégration des populations rurales situées à l'extérieur du rayonnement des métropoles (Conseil des affaires sociales et de la famille, 1989; Dionne et Klein, 1993; Vachon et Lemieux, 1996). Cette dernière difficulté, le gouvernement l'a d'ailleurs reconnue publiquement en mettant de l'avant sa *Politique de la ruralité* en 2001 (Ministère des Régions, 2001; Jean, 2002)⁵. Cette dernière reconnaît la nécessité pour l'État québécois de mettre de l'avant des moyens spéciaux et adaptés pour assurer le développement des milieux ruraux éloignés des villes centrales. Pour bien comprendre les difficultés d'intégration de la ruralité contemporaine, il faut tenir compte des transformations rapides notées par plusieurs spécialistes (Jean, 1996; Dugas, 2000; LeBlanc, 1998) qui ont permis l'émergence de formes de ruralité fortement différenciées. Clermont Dugas (2000), parmi d'autres, nous convie à distinguer entre la ruralité proche des grands centres qui bénéficie de sa proximité du centre autant sur le plan démographique qu'économique et la ruralité périphérique marquée par des taux de croissance beaucoup plus modestes, voire même par des tendances nettes à la dévitalisation. Dans cette ruralité plus éloignée que cherche à atteindre la *Politique de la ruralité*, les difficultés d'intégration et de participation des jeunes déjà identifiées par la *Politique jeunesse* se combinent à d'autres facteurs liés plus spécifiquement à la ruralité et à son isolement (Conseil permanent de la jeunesse, 1997; Gauthier et Bujold, 1995).

⁵ Bien que les difficultés d'intégration des milieux ruraux éloignés sont connus depuis très longtemps au Québec, ce n'est que depuis 2001 et cela après des tergiversations multiples que le gouvernement québécois a mis de l'avant une politique adressée explicitement à la ruralité et distincte de la politique agricole ou de la politique de développement régional. En allant de l'avant avec sa *Politique de la ruralité* le gouvernement québécois suivait l'exemple du gouvernement fédéral canadien ainsi que celui de la Communauté européenne avec le Programme LEADER qui s'était déjà donné des politiques spécifiques pour leurs espaces ruraux.

Depuis très longtemps, les chercheurs ainsi que les intervenants s'intéressant à la ruralité et au développement régional se sont penchés sur la question des jeunes par le biais de ce que l'on qualifie traditionnellement de l' « exode rural » (Conseil permanent de la jeunesse, 1997; Potvin, 1998; Côté, 1991). Cet exode, qui s'expliquerait par l'absence de possibilité de travail dans les milieux régionaux, était (et continu d'être dans beaucoup de réflexions) perçu comme la saignée des régions périphériques ainsi qu'une des causes de leur dévitalisation accélérée au profit des villes centrales. Des travaux universitaires plus récents ont voulu nuancer quelque peu cette perspective (LeBlanc, 2000, Gauthier, 1997; Roy, 1997; Assogba et Fréchette, 1997). Ces travaux préfèrent parler de « migration des jeunes » plutôt que d' « exode » (Côté et Potvin, 1998) tout en montrant que le parcours migratoire des jeunes est complexe et qu'il peut, contrairement à ce que voulait la perspective de l'exode, déboucher sur un retour du jeune en région.

Que l'on parle d'exode ou de migration des jeunes, il reste que ces études se penchent sur des enjeux qui touchent la jeunesse rurale certes, mais une jeunesse qui est au seuil de l'âge adulte (Galland, 1991; Gauthier, 1997); c'est-à-dire préoccupée par des questions d'emploi, d'études supérieures etc. L'intégration citoyenne dont il est question (soit de façon implicite ou explicite) c'est celle des jeunes en voie de passage à la vie adulte. Ce passage est rendu difficile dans les milieux ruraux en l'absence des conditions favorables dans les collectivités rurales, que ce soit par manque d'emploi, de possibilité d'intégration professionnelle, de programmes d'études ou tout simplement d'autonomie par rapport au cadre familial (Côté, 1997; LeBlanc, 2000).

Sans nier d'aucune façon la pertinence de ces travaux, on peut tout de même s'interroger à savoir s'ils sont adéquats pour réfléchir sur les conditions d'intégration de jeunes ruraux qui ne sont pas encore rendus au seuil de la vie adulte. Le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural* que nous évaluons touche surtout des jeunes qui sont des adolescents (12-18 ans) et dont les préoccupations sont sans aucun doute différentes de celles de ceux qui se préparent à passer à la vie active. Est-ce que ces jeunes rencontrent les mêmes défis d'intégration que ceux plus âgés? Est-ce que cette intégration prend les mêmes formes que celle des jeunes adultes? Quelles sont

les conditions nécessaires pour permettre une pleine citoyenneté pour ces jeunes? Ces questions servent en quelque sorte de lame de fond de notre interrogation.

1.2 Citoyenneté et participation sociale

Comme nous avons pu le préciser plus tôt, le concept de citoyenneté dans son acception actuelle est complexe. Synonyme d'inclusion, il dépasse largement les droits et les devoirs légaux des individus pour atteindre les conditions sociales et économiques qui favorisent la pleine participation des individus à leur collectivité. Afin de pouvoir évaluer dans quelle mesure le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural* contribue effectivement à consolider la citoyenneté des jeunes ruraux de moins de 18 ans, il faut en préciser la portée empirique et donc les composantes plus précises. Malheureusement, si les recherches portant sur l'intégration des jeunes au marché du travail sont légion, on dispose de très peu d'études qui permettent de tracer les contours concrets de la citoyenneté des jeunes de moins de 18 ans en milieu rural. Il faudra donc dans ce contexte faire appel en partie à des travaux s'interrogeant plus largement sur la problématique de la citoyenneté et de l'exclusion.

Du fait de leur faiblesse au niveau démographique autant qu'économique, les milieux ruraux périphériques sont souvent confrontés à une rareté des services de proximité (Carrier, Jean et LeBlanc, 2000) incluant celle des infrastructures jeunesse faute de moyens pour les créer ou encore les maintenir et faute de masses critiques. La problématique du maintien des écoles primaires dans les communautés rurales a fait couler beaucoup d'encre (Jean, 2000; Carrier et Beaulieu, 1994) mais elle n'est qu'une parmi d'autres infrastructures pour les jeunes que les communautés rurales ont de la peine à garder lorsqu'elles réussissent à le faire. Cette quasi absence d'infrastructures jeunesse, tout particulièrement celles consacrées au loisir, engendre de la frustration, de la déception et une perte d'intérêt chez les jeunes car il en résulte une disponibilité réduite d'activités de divertissements adaptés à leurs intérêts et besoins. Une étude européenne (Auclair et Vanoni, 2001) a d'ailleurs relevé de fortes convergences dans le discours des jeunes ruraux vers une critique formulée envers le manque d'activités. Cette critique s'adresse également au manque de soutien des adultes et des organisations locales (municipalités par exemple) dans la mise sur pied d'activités pour les jeunes.

Auclair et Vanoni abordent ici la question de la participation sociale ou plus précisément celle des lieux (ou infrastructures) de participation sociale pour les jeunes en milieu rural. Selon le Conseil de la santé et du bien-être (2001), celle-ci se définit comme la rencontre entre la volonté et la capacité d'un individu à faire partie d'une collectivité et la place qui lui est faite par la collectivité. L'influence positive de la participation sociale, entre autres, sur la santé et le bien-être est largement démontrée dans les recherches sociales (Hancock, 1999). Or, si la volonté des jeunes de participer à la société est présente, le portrait tracé par Auclair et Vanoni laisse entendre que celle-ci n'est pas toujours soutenue au niveau des communautés rurales par des infrastructures jeunesse adéquates.

1.3 Citoyenneté et lien social

À cette carence observée au niveau de la présence d'activités organisées pour les jeunes ruraux, s'ajoute un problème particulièrement présent dans le contexte de la ruralité québécoise et canadienne, celui de la distance géographique entre les municipalités et même à l'intérieur de celles-ci. Ces distances contribuent à rendre difficile le voisinage, ce qui a un impact certain sur le développement et l'entretien d'un réseau d'amis et de ressources pour les jeunes. Compte tenu de ces distances, l'absence de transports en commun faisant le lien entre les municipalités ajoute à la difficulté de participer à des activités sociales et de loisirs.

Que ce soit par un manque d'activités, par la présence d'activités inadéquates ou par la distance qui les séparent de la ville principale et des municipalités environnantes, ces jeunes se retrouvent isolés. C'est donc dire que le lien social —autant avec les adultes des communautés qu'avec les autres jeunes— se crée difficilement pour les jeunes en milieux ruraux.

Pour toutes ces raisons, les petites collectivités rurales périphériques ont de la difficulté à fournir les moyens nécessaires pour permettre la participation sociale et l'épanouissement de leurs jeunes. C'est donc dire que, dans ce contexte, l'intégration citoyenne des jeunes de 12 à 18 ans est difficile et représente toujours un défi de taille.

1.4 Citoyenneté et appartenance

La notion de citoyenneté ne se limite pas qu'à la participation sociale des individus. Elle s'observe aussi au niveau du sentiment d'appartenance qu'ils développent face à leur communauté. Les formes d'appartenance peuvent être multiples comme l'a montré une étude récente sur les Québécois (Helly et Van Schendel, 2001), mais elles sont un ingrédient central de la construction de la citoyenneté contemporaine. Jacques Hamel et Marc Molgat (2000, p. 9) diront à ce sujet : « la citoyenneté traduit la recherche de nouvelles manières d'exprimer la volonté de partager et de s'unir avec autrui à travers diverses instances ».

Le sentiment d'appartenance, comme le souligne aussi Patrick Moquay (1997), c'est l'impression de faire partie d'une communauté, ou autrement dit d'avoir l'impression de partager une certaine destinée ou un certain projet avec d'autres.

Le sentiment d'appartenance suppose au contraire un lien de familiarité de l'individu envers la collectivité. Cette collectivité d'appartenance peut être posée comme communauté, car elle est fondée sur l'existence de biens communs : territoires, pratiques, savoir-faire, coutumes, etc. (Moquay, 1997, p. 245).

Cependant, les jeunes en milieu rural, en plus d'avoir peu de lieux de rencontres et peu d'infrastructures qui leur sont dédiés, participent peu aux instances de pouvoir local (Saint-Germain, 1994). Si les jeunes ont peu d'endroits à partir desquels ils peuvent s'associer avec d'autres et participer à façonner les projets de la collectivité, il ont peu de chance de se forger une identification forte à celle-ci (Boisclair, Martel, Pelletier, 2001).

Forcément, ces trois facettes de la citoyenneté, la participation sociale, les liens sociaux et le sentiment d'appartenance, sont intimement liées. La participation dynamique des jeunes à leur communauté s'appuie sur un sentiment d'appartenance et des liens sociaux forts (Moquay, 1997) et vice versa. Ces trois dimensions nous serviront ici de repères un peu plus concrets pour identifier les incidences du projet en terme de citoyenneté.

2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural* a émergé de la table de concertation en développement rural qui regroupe les principaux acteurs organisationnels (municipalités, centre local de développement, CLSC, etc.) de la MRC Abitibi préoccupés par la revitalisation des communautés rurales dispersées à la grandeur du territoire. Un des membres du comité a appris l'existence du programme *Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées* de Santé Canada et y a vu l'opportunité d'intervenir sur une problématique que plusieurs intervenants constatent depuis plusieurs années, soit l'accroissement des problèmes sociaux (consommation de drogue et d'alcool de façon abusive, délinquance, violence entre pairs, etc.). L'ensemble des membres de la table se sont montrés intéressés à déposer une demande et un sous-comité s'est alors constitué pour élaborer le projet. C'est l'évêché d'Amos qui a été désigné comme organisme parrain du projet. La confirmation de l'octroi de la subvention par Santé Canada a permis au projet «Mobilisation jeunesse en milieu rural» de voir officiellement le jour. Le plan de travail élaboré dans un premier temps est donc devenu un projet pilote puisqu'une mobilisation régionale de ce genre serait une première au Québec (*Mobilisation jeunesse en milieu rural*, 2001). Ainsi, plusieurs représentants d'organismes ont déployé efforts et énergies afin de mettre en place les ressources humaines nécessaires pour développer ce projet qui vise les jeunes âgés de 12-18 ans vivant en milieu rural. Ce groupe d'âge qui représente une population cible d'environ 1 800 jeunes, a été retenu parce qu'il correspond à un âge où il est important que les jeunes puissent se réaliser afin de prévenir l'apparition de comportements déviants.

Le projet «Mobilisation jeunesse en milieu rural» vise deux objectifs généraux :

1. Briser l'isolement des jeunes vivant en milieu rural, et
2. Améliorer les conditions de vie des jeunes ruraux en augmentant le nombre de ressources jeunesse dans leur milieu.

Les objectifs spécifiques visés sont : 1) déterminer les besoins et les aspirations des jeunes de toutes les collectivités rurales présentes sur le territoire, 2) animer, sensibiliser et aider les jeunes

à se mobiliser, 3) développer et pratiquer des interventions adaptées aux besoins identifiés par les jeunes, 4) réaliser avec les jeunes des activités et projets enrichissants 5) favoriser le rapprochement entre les jeunes des différentes localités, 6) favoriser le rapprochement des jeunes de la localité, 7) favoriser le rapprochement entre les jeunes et les adultes de la localité

L'approche fondée sur la promotion de la santé a été utilisée lors de la conception du projet puisque celle-ci prône que le réseau de soutien social est une condition préalable favorisant une bonne santé. Les interventions du projet visent donc à réconcilier les jeunes avec leur milieu de vie et contrer l'isolement en favorisant leur intégration sociale (Mobilisation jeunesse en milieu rural, 2001). C'est en se rendant dans les différentes communautés rurales, que le projet souhaite établir des relations de confiance avec les jeunes permettant l'amorce d'un cheminement basé sur une prise de conscience des jeunes par rapport à leur réalité. Pour cela, le projet embauche trois personnes à temps plein qui occupent un rôle mobilisateur dans les différents milieux et ce, sur une période de 18 mois. Ces trois personnes ont à leur charge six municipalités chacune pour un total de 18 municipalités. Elles mobilisent et dynamisent les milieux en réalisant des activités ou projets répondant aux besoins des jeunes et aux objectifs de départ du projet. Entre autres, elles prennent contact avec les jeunes, s'informent sur la réalité des jeunes, élaborent et réalisent avec les jeunes des événements de concertation dans chaque collectivité, supportent les jeunes dans la réalisation de leur comité et favorisent le «réseautage» entre les divers comités de jeunes des différentes collectivités. Les rencontres sont fixées par le mobilisateur et les jeunes selon les besoins.

Au niveau des ressources humaines complémentaires, les mobilisatrices relèvent d'un comité aviseur qui est composé de personnes provenant de plusieurs milieux concernés par la ruralité comme le CLSC, le Centre Local de Développement, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le MRAR et la Pastorale jeunesse. Ce comité est une ressource supplémentaire pour les mobilisatrices afin de les soutenir tant au niveau professionnel que personnel dans leur cheminement auprès des jeunes. De plus, il voit à ce que le projet se déroule de la meilleure façon et s'il y a lieu, suggère les changements qui s'imposent.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Sélection de l'échantillon à l'étude

Tel que mentionné au point deux, 18 villages participaient à l'implantation de ce programme. Cependant, compte tenu du facteur temps et argent, l'évaluation a retenu six villages sur 18 pour constituer son échantillon. Des critères d'inclusion ont donc été nécessaires afin de sélectionner l'échantillon de départ. Parmi ces critères, nous retrouvons la population du village, la distance en Km par rapport à la ville centre, la densité de la population et les infrastructures disponibles pour les jeunes.

5.2 Description de l'échantillon à l'étude

Le tableau 1 nous permet de mieux comprendre la réalité de chaque milieu à l'étude et de les comparer entre eux. On constate donc que la municipalité A est la plus peuplée avec 1 042 habitants suivis de la municipalité C. On remarque aussi que la municipalité A a connu une variation positive de sa population de même que la municipalité F et la province de Québec. La municipalité B quant à elle a connu une diminution marquée de sa population avec une variation de -15,9. La population de 15-19 ans de chacune des municipalités est proportionnelle par rapport à leur population totale ainsi qu'à la ville d'Amos et à la province de Québec. Dans la majorité des cas, la proportion de jeunes est plus élevée que la moyenne de la province. L'âge médian de la population est semblable pour l'ensemble des municipalités sauf pour la A et la D. La municipalité A est la plus jeune avec 31,7 ans et la municipalité D est la plus âgée avec 40,3 ans. Il est à noter que toutes les municipalités sauf une, présentent un âge médian inférieur à la ville d'Amos et à la province de Québec. La population est donc relativement jeune à l'intérieur de ces municipalités.

La densité de population au km² est presque toujours faible à l'intérieur des municipalités en raison du nombre peu élevé d'habitants. À titre de comparaison, la densité moyenne de la région de Montréal est d'environ 3 600 habitants au kilomètre carré.

La distance par rapport à la ville d'Amos est utile pour comprendre la réalité des jeunes vivant dans les municipalités rurales. On remarque que l'ensemble des municipalités et en particulier la municipalité B, sont éloignées de la ville d'Amos, ce qui devient compliqué pour les jeunes qui voudraient se déplacer vers la ville centre, là où se trouve la majorité des services et infrastructures de culture et de loisirs.

En ce qui concerne la scolarité, le nombre de personnes de 15 ans et plus ayant un faible niveau de scolarité, rapporté à l'ensemble de la population de 15 ans et plus, permet d'établir ce qu'on appelle le taux de sous-scolarisation (Statistiques Canada, 2001). Le taux de scolarisation retenu par Statistiques Canada représente la population de 15 ans et plus ayant 13 années et moins de scolarité et sans diplôme par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Pour ce qui est des municipalités à l'étude, elles se caractérisent par un taux de sous-scolarisation significativement supérieur à la ville d'Amos et au taux provincial. Parmi elles, mentionnons la municipalité D et F qui comptent chacune un nombre relativement élevé de personnes faiblement scolarisées. La population d'Amos se révèle aussi moins scolarisée que celle de la province avec un taux de 40,4 comparé à 35,5 pour le Québec.

Considérée comme vulnérable économiquement, la population dite inoccupée comprend en fait toutes les personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi rémunéré, quelle qu'en soit la raison (les chômeurs, les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les personnes souffrant de maladie, etc.). L'indicateur utilisé pour caractériser la population sans emploi rémunéré est le taux d'inoccupation (Statistiques Canada, 2001). Il s'agit de la proportion de la population inoccupée (population inactive ajoutée à la population de chômeurs) par rapport à la population totale de 15 ans et plus. Le taux d'inoccupation à l'intérieur des municipalités à l'étude est assez élevé. Plusieurs municipalités se démarquent avec un taux

d'inoccupation supérieur au taux d'Amos et de la province. Parmi elles, mentionnons la municipalité A, B, D et F qui comptent plus de la moitié de leur population de 15 ans et plus sans emploi rémunéré. La seule qui est inférieure au taux de la province (45,0%) est la municipalité C avec un taux relativement bas de 37,6%.

Pour ce qui est du revenu, précisons tout d'abord que le revenu moyen est calculé uniquement pour la population de 15 ans et plus ayant déclaré un revenu en 1995 (Statistiques Canada, 2001). Le revenu moyen des ménages privés réfère à l'ensemble des revenus (d'emploi ou d'autres sources) de tous les membres du ménage. Il est donc important de comprendre que la taille des ménages de même que le nombre de personnes actives et les salaires moyens des individus qui les composent ont une influence sur le revenu moyen des ménages. Au niveau de notre étude, deux municipalités présentent un revenu élevé par rapport à Amos et à la province. Il s'agit de la municipalité E et F avec un revenu moyen respectif de 47 421\$ et 45 026\$. De l'autre côté, les municipalités A et D se démarquent avec un revenu moyen inférieur à celui d'Amos et de la province. Ces deux municipalités sont donc plus vulnérables économiquement.

Pour ce qui est des infrastructures jeunesse, elles sont semblables d'une municipalité à l'autre.

3.2. Description du schéma de l'évaluation

Les deux objectifs poursuivis dans cette recherche évaluative sont d'une part d'évaluer l'implantation du programme et d'autre part, ses effets sur la population cible. Nous nous sommes inspirés de l'approche qualitative pour comprendre par le biais d'entrevues semi-dirigées et de «focus group», les effets de ce programme. Parmi les différentes procédures pour conduire une évaluation, nous avons retenu la procédure orientée vers la prise de décision. Le but principal de la procédure orientée vers la prise de décision est de donner des informations qui faciliteront la prise de décisions lors des différentes étapes du programme comme l'analyse de besoins, l'élaboration, l'implantation et l'amélioration du

programme (Monette. et Jobin, 1996). Ayant à prendre des décisions tout au long de l'implantation du programme et sur l'avenir de celui-ci, il est important que l'évaluation puisse faire ressortir les informations pertinentes qui permettront de prendre des décisions sur, entre autre, la viabilité d'un tel programme. Pour ce faire, le déroulement de l'évaluation a demeuré flexible pour pouvoir s'adapter aux décisions qui sont survenues tout au long du programme.

3.3. Procédure de la cueillette des données

La cueillette s'est effectuée en deux temps, soit avant et après l'implantation du programme. Dans un premier temps, les mobilisatrices et les jeunes ont été rencontrés et interrogés par le biais d'entrevues semi-dirigées et de «focus group». Les entrevues avec les mobilisatrices ont été réalisées en deux temps soit 1 mois après le début du projet, en novembre 2001, et dans le dernier mois du projet, en février 2003. Pour la première série d'entrevues, 3 mobilisatrices ont été rencontrées dans les locaux de l'évêché d'Amos qui héberge le projet. Cette entrevue avait pour but d'explorer avec les mobilisatrices comment elles avaient pris connaissance du projet, qu'est-ce qui les avait attirées dans ce travail, comment elles voient leur rôle dans ce projet, le rôle des jeunes, de même que la formation et la préparation qu'elles ont reçues avant et pendant le projet. Pour la deuxième phase d'entrevues, 6 des 7 mobilisatrices ayant participé au projet ont pu être rejointes et interrogées. Les thèmes abordés tournaient alors autour des démarches réalisées et des difficultés rencontrées dans la réalisation des différentes étapes du projet de même que les facteurs qu'elles considèrent avoir été facilitants pour leur travail.

La première série de focus groups avec les jeunes s'est déroulée à l'hiver 2002. Des changements de personnels fréquents au niveau des mobilisatrices de même que des difficultés rencontrées pour fixer des rencontres avec des jeunes avant même que ces derniers soient mobilisés autour du projet, expliquent les délais importants ayant précédé les rencontres de groupe. Les jeunes ont été interrogés sur leur vécu dans leur village, les

relations qu'ils entretiennent avec leurs pairs et les adultes de leur village, les jeunes des autres villages, sur la nature, la fréquence et leur satisfaction des activités de loisirs qu'ils peuvent faire dans leur communauté. Les rencontres abordaient également les questions concernant la vision de leur avenir dans le village de même que leur compréhension du rôle des mobilisatrices et des jeunes dans le projet. Près d'une quarantaine de jeunes ont été rencontrés lors de cette étape. Les rencontres se sont déroulées essentiellement dans les villages, dans des locaux prêtés par la ville (salle communautaire, maison du citoyen, etc.) pour permettre aux jeunes de se rencontrer. Les jeunes ont été rencontrés de nouveau à la fin du programme soit au mois de février et mars 2003. Les mêmes thèmes ont été abordés que lors de la première série de focus group mais des questions sur le vécu des jeunes dans tout le processus du projet ont également été ajoutées.

Les membres du comité aviseur ont été rencontrés à une seule reprise à la fin du programme par le biais d'entrevues semi-dirigées. Les questions posées lors des rencontres concernaient la nature et l'appréciation par les membres du partenariat établi autour de *Mobilisation jeunesse en milieu rural* de même que leur appréciation des résultats obtenus par le projet. Un focus group a également été réalisé avec des acteurs du milieu provenant des différentes communautés touchées par le projet. Les personnes étaient soit des agents de développement ruraux, des parents responsables, des intervenants d'organismes du milieu (centre jeunesse, etc.), ou des animateurs de comités de jeunes. Ces témoins locaux du projet ont été questionnés sur leurs premiers contacts avec le projet et les mobilisatrices et sur les impacts qu'ils ont perçus de Mobilisation jeunesse dans leur communauté. Ce sont les gestionnaires du projet qui ont sélectionné et contacté les participants à cette rencontre et 16 personnes ont collaboré à cette activité. Toutes ces entrevues ont été enregistrées sur cassette sonore et retranscrites intégralement par la suite.

3.4. Organisation et traitement des données

Une fois la retranscription des données terminée, elles devaient être organisées dans le but de les interpréter. C'est donc à l'aide d'un logiciel d'analyse de données qualitatives que

les données ont pu être organisées. Ce logiciel appelé NVIVO, a permis de classer et de coder les données en lien avec les objectifs évalués. Une fois ces étapes terminées, une analyse de contenu plus détaillée a été effectuée à partir des données codées à l'aide du logiciel afin de dégager les résultats de l'évaluation.

3.5. Évaluation d'implantation

Ce premier volet de l'évaluation a pour finalité la description et l'analyse des quatre grandes phases de l'implantation du programme soit : le processus de sélection et de formation, la prise de contact avec les jeunes, l'analyse de besoin et la réalisation des activités. Pour comprendre le cheminement suivi lors de chacune de ces phases, différentes questions étaient posées aux personnes concernées (mobilisatrices et jeunes). L'objectif poursuivi en procédant ainsi était l'identification des éléments ayant influencé l'implantation du programme de façon à pouvoir faire ressortir les variables pouvant expliquer les résultats obtenus par le projet.

Une autre dimension qui devenait importante à considérer lors de l'évaluation était la collaboration et le partenariat interorganisationnels qui se sont établis tout au long du programme. Comme le comité aviseur du programme était constitué de membres de différents organismes ayant comme point commun d'intervenir et d'être préoccupés par le développement de leur milieu, il devenait pertinent d'analyser la nature et le fonctionnement de cette collaboration. Différentes questions en lien avec le partenariat entourant le projet ont donc été posées (appendice A).

3.6. Évaluation des effets

Ce deuxième objectif de l'évaluation visait à évaluer le programme sous l'angle de ses objectifs principaux. Pour ce faire, l'évaluation a mesuré les effets du programme par rapport à l'isolement des jeunes, au sentiment d'appartenance et à sa capacité à générer de nouvelles ressources pour les jeunes.

Pour évaluer l'isolement des jeunes, nous avons interrogé les jeunes sur les liens qu'ils entretiennent avec les autres jeunes de leur localité, avec les jeunes des autres localités et finalement, au niveau des liens intergénérationnels (entre jeunes et adultes). Nous voulions ainsi constater l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des relations entretenues par les jeunes interrogés avec les jeunes de leur localité, des autres localités et avec les adultes de leur milieu. Lors de ces rencontres, nous avons également posé des questions aux jeunes sur leur satisfaction à vivre dans leur milieu et leur perspective d'avenir afin d'observer si leur sentiment d'appartenance s'est développé, est demeuré inchangé ou a diminué suite à la mise en place du programme dans leur localité. En dernier lieu, nous avons évalué le programme dans sa capacité à générer de nouvelles ressources pour les jeunes. Pour ce faire, nous avons interrogé les jeunes, les mobilisatrices et les acteurs du milieu sur leurs perceptions des changements attribuables au projet en terme d'augmentation des ressources jeunesse sur leur territoire. Comme il a été mentionné, les jeunes ont donc été rencontrés en deux temps, soit avant et après l'implantation du programme. Les autres personnes rencontrées venaient ajouter à ce volet de l'évaluation.

3.7. Limites

Bien que nous ayons cherché à élaborer une stratégie de recherche la plus rigoureuse possible, des restrictions en terme de temps et de ressources financières nous ont obligés à faire des choix qui limitent la validité et la fiabilité des résultats. Dans le cas de cette évaluation, deux limites doivent être prises en considération :

- Malgré de nombreuses tentatives, nous n'avons pu réaliser de rencontre de groupe avec les jeunes de l'un des six villages à la fin du projet. Il faut dire que ce village a été très peu pénétré par le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural*, ce qui peut expliquer en partie les difficultés rencontrées par l'équipe d'évaluation, en collaboration avec l'équipe du projet, dans la planification d'une rencontre.

- Les jeunes rencontrés à la fin du projet ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux rencontrés en début de processus. Le programme étant échelonné sur une période de 18 mois, nous devions prévoir que certains jeunes quitteraient avant la fin du programme. Dans certains cas, les jeunes sont partis aux études et d'autres ont décidé de ne plus participer pour différentes raisons. Nous avons donc composé avec les jeunes qui restaient ou des nouveaux jeunes lors de notre cueillette de données finale (après le programme). En conséquence, il a été difficile dans certains villages de voir la progression des jeunes à travers le programme puisque certains n'avaient pas participé depuis le tout début de l'implantation.

4. RÉSULTATS

4.1 Évaluation de l'implantation

Nous rappelons que cette partie de l'évaluation a pour objectif de décrire et d'analyser le processus d'implantation du projet. Cet exercice sera réalisé en fonction des quatre grandes phases du projet.

4.1.1 Phase 1 : Sélection et formation

Cette phase du projet concerne tout le processus de sélection ayant encadré l'embauche des mobilisatrices de même que les mécanismes mis en place pour préparer et outiller les mobilisatrices avant leur entrée sur le terrain.

Pour ce qui est des différents critères de sélection, l'emphase était mise davantage sur des habiletés comme la passion des jeunes, l'autonomie et la débrouillardise. Ces critères d'embauche étaient ceux que les responsables du programme voulaient retrouver chez les mobilisatrices. D'autres critères comme posséder un diplôme d'études dans un champ approprié devenait un atout, mais n'était pas considéré comme étant le principal critère d'embauche.

Les mobilisatrices ont eu la possibilité de suivre quelques formations pour les préparer dans leur futur rôle. Outre l'accès à un certain nombre de documents écrits abordant différentes problématiques jeunesse, les mobilisatrices ont eu l'opportunité de suivre deux (2) cours de niveau universitaire dans le domaine du développement des petites collectivités. Un encadrement assuré par les responsables du projet ayant pris la forme de rencontres hebdomadaires a également été offert. Différentes formations initiatrices abordant des sujets comme les indicatifs de tempérament, le développement rural, l'alcool, la toxicomanie, le suicide et le travail de rue ont complété la préparation des mobilisatrices. Il est à noter que ces formations n'ont pas toutes eu lieu avant le programme, mais plusieurs

ont été données au cours de son déroulement. Selon certaines mobilisatrices, les formations étaient intéressantes, mais insuffisantes pour pouvoir les préparer adéquatement à intervenir auprès des jeunes et à bien comprendre le rôle qu'elles devaient jouer auprès des milieux.

4.1.2 Phase 2 : Prise de contact

Au niveau de la prise de contact, l'information recueillie par l'équipe de l'évaluation visait à documenter les activités réalisées, les facteurs facilitants et les difficultés rencontrées à l'étape de la prise de contact des mobilisatrices avec les jeunes des différentes communautés.

Différentes activités ont été mises de l'avant pour entrer en relation avec les jeunes et peuvent se regrouper à l'intérieur de deux catégories. La première catégorie est constituée d'activités davantage locales, c'est-à-dire s'étant déroulées dans l'optique de rencontrer les jeunes dans leur localité. On pense ici aux messages et rencontres dans l'autobus qui ramène les jeunes chez eux après l'école, les contacts avec différents intervenants (agents de développement, conseillers municipaux, maires, etc.) des villages, les contacts téléphoniques avec des personnes significatives et les jeunes identifiés comme leaders dans chaque village de même que les visites des mobilisatrices par dans les structures jeunesse existantes dans certains milieux comme les maisons de jeunes. La deuxième catégorie regroupe les activités ayant un rayon d'action davantage territorial. À titre d'exemple, les mobilisatrices ont également profité de la réalisation d'un colloque dans un des villages réunissant des jeunes de l'ensemble des villages de la MRC pour se faire connaître. Elles ont même collaboré à la mise sur pied de colloques afin de donner un exemple du type de soutien qu'elles peuvent apporter aux communautés désireuses de faire appel à leurs services.

Selon les mobilisatrices, différents éléments ont contribué à faciliter leur travail. Parmi eux, nous retrouvons la collaboration des intervenants scolaires. Ces derniers se sont toujours montrés des plus ouverts pour soutenir leurs efforts visant à entrer en contact avec

les jeunes. À titre d'exemple, ils ont permis au projet d'installer un kiosque dans la polyvalente et de monter à l'intérieur des autobus scolaires qui transportent les jeunes de l'école au domicile. La couverture médiatique que le projet a reçu a également permis au projet d'être connu des intervenants du milieu avant même que les mobilisatrices entrent en contact avec eux. Les intervenants se montraient donc plus ouverts à favoriser le contact avec les jeunes de leur village car le projet avait, de par leur couverture dans les médias locaux et territoriaux, acquis une certaine forme de crédibilité. Les mobilisatrices ont également mentionné que la capacité d'entretenir des contacts fréquents et intenses avec les jeunes s'était avérée un facteur de réussite important à cette étape. Dans les villages où elles ont pu multiplier et intensifier leurs contacts, la relation devenait rapidement significative pour les jeunes mais dans les villages où cette fréquence n'a pu être maintenue, pour toutes sortes de raisons, il a été difficile de développer un contact porteur pour le reste du projet.

Les mobilisatrices soulèvent également un certain nombre de difficultés qu'elles ont rencontrées à l'étape de la prise de contact. Certaines mobilisatrices ont entre autres remarqué, au début, une certaine méfiance des parents à l'égard du projet et des mobilisatrices. Le manque d'information des parents concernant le projet expliquerait cet état d'esprit. Bien que le programme ait été médiatisé, que les mobilisatrices aient rencontré plusieurs intervenants dans les milieux et que les responsables aient présenté le projet à une table de développement rural et reçu son appui, il semble que certaines personnes ne le connaissaient toujours pas au moment des premiers contacts des mobilisatrices avec les milieux et se questionnaient sur ses intentions. Les mobilisatrices parlent aussi de confusion dans les rôles avec certains intervenants qui occupaient déjà une place sur le terrain :

« la coopération et le lien établi entre les intervenants n'étaient pas parfaits ».

- Mobilisatrice A

« Moi dans mon milieu, c'était moins pire parce que je connaissais les intervenants, mais dans d'autres milieux il y avait des problèmes ».

- Mobilisatrice C

« Un manque de clarté au niveau de la division des tâches était flagrant dans les premiers mois du projet ».

- Mobilisatrice D

Cette confusion semble être aussi à l'origine d'un manque d'information par rapport au projet et amène certains intervenants à se poser des questions sur le rôle des mobilisatrices et sur leur apport réel en lien avec ce qu'il se fait déjà dans les milieux. Ce manque de clarté des rôles et mandats du projet et des mobilisatrices était cependant présent surtout au début du projet. L'équipe de *Mobilisation jeunesse en milieu rural* a en effet rapidement voulu pallier à cette situation en élaborant un dépliant dans lequel était spécifié leur rôle et où l'on retrouvait des exemples de responsabilités qu'elles pouvaient assumer (exemple, formation et encadrement d'adultes responsables, soutien à la mise sur pied de comités de jeunes, etc.). Ce dépliant a été systématiquement distribué dans les milieux visités par le projet. Il faut également dire que la confusion des rôles n'émanait pas uniquement du manque de clarté du mandat des mobilisatrices mais pouvait également être expliqué par le fait que certains intervenants du milieu, comme les agents de développement ruraux, n'avaient pas une compréhension très claire et très ancrée de leur propre mandat dans les milieux ruraux. Dans ce contexte, la méfiance et l'insécurité émergent plus facilement.

4.1.3 Phase 3 : Analyse de besoins

Les thématiques abordées avec les répondants pour connaître et comprendre la démarche suivie à cette étape sont les activités réalisées, les facteurs facilitants et les difficultés rencontrées lors de l'étape de l'analyse de besoins.

Concernant les activités réalisées, le sondage a été le principal instrument utilisé par les mobilisatrices pour cibler les besoins prioritaires des jeunes. Ces sondages ont été réalisés lors d'un colloque territorial ayant eu lieu dans une municipalité visée par le projet de même qu'à l'intérieur de certains autobus scolaires.

Au niveau des facteurs qui ont facilité le travail des mobilisatrices, nous retrouvons les contacts fréquents avec la population des villages qui offrait la possibilité aux mobilisatrices de créer un réseau avec les jeunes. Les mobilisatrices ont aussi trouvé que la portion ludique à l'intérieur des activités facilitait l'identification des besoins des jeunes car cela permettait de faire ressortir leurs intérêts dans une ambiance agréable exempte du formalisme pouvant facilement être associé au fonctionnement du milieu scolaire.

Enfin, au niveau des difficultés rencontrées, des responsables du projet ont fait part de la difficulté à responsabiliser certaines mobilisatrices face à l'importance de réaliser cette étape de l'intervention avec soin et de façon systématique. Selon ces responsables, les mobilisatrices semblaient présenter un « blocage » face à cette démarche, c'est-à-dire qu'elles ne semblaient pas être préoccupées par cette étape du processus. De leur côté, les mobilisatrices parlaient d'un manque d'outils pour pouvoir mener à terme une démarche d'analyse de besoins. Elles ont fait valoir un manque de connaissances à ce niveau et auraient apprécié profiter d'une meilleure préparation :

« les difficultés que nous avons rencontrées...plein parce qu'ont étaient pas prêts. Nous avons été mis sur le terrain trop vite, ont n'étaient pas conscients du fonctionnement des milieux ruraux et de l'analyse de besoins »

« Ça aurait été l'fun que l'analyse de besoins soit terminée avant d'aller sur le terrain »

Cependant, les responsables du programme nous ont affirmé avoir développé une méthode de travail pour corriger ce problème et ainsi faciliter le travail des mobilisatrices.

4.1.4 Phase 4 : Réalisation des activités

Au niveau de la nature des activités mises en place par le programme à l'étape de la réalisation des projets émergeant de l'analyse de besoins, nous retrouvons des activités de financement, des activités territoriales (responsable de l'animation de la soirée lors d'un colloque, tournois sportifs entre les villages), des spectacles de musique, l'organisation d'activités festives (Halloween, Noël, Saint-Valentin, etc.) et différents services comme entre autres un service de garde offert aux parents. On retrouve donc une belle diversité d'activités réalisées dans les territoires. Il faut cependant noter que leur fréquence varie beaucoup d'un village à l'autre. Dans certains villages, les activités et projets réalisés sont fréquents alors que dans d'autres, ils sont pratiquement inexistantes.

Les mobilisatrices ont pu identifier un certain nombre de facteurs ayant facilité la réalisation des activités avec les jeunes. La collaboration des institutions déjà en place est un de ces éléments positifs. Des organismes comme le CLSC, le CLD ou les municipalités ont mis à contribution leur expertise et leurs ressources pour soutenir les efforts des jeunes dans la réalisation de projets. Les difficultés rencontrées avec les agents de développement ruraux discutées plus tôt n'ont pas été généralisées à l'ensemble des villages. Un certain nombre d'entre eux ont, au contraire, démontré un vif intérêt pour le projet et ont collaboré au meilleur de leur possibilité à la réalisation des activités. À titre d'exemple, les agents de développement et les mobilisatrices ont établi une relation de collaboration très intense autour de la réalisation des deux colloques jeunesse qui ont lieu sur le territoire de la MRC durant la période de fonctionnement du projet *Mobilisation jeunesse*. Naturellement, le bagage d'expériences et de formation possédé par certaines mobilisatrices a également pu être mobilisé et mis à contribution au moment de mettre sur pied des activités avec les jeunes. Certaines mobilisatrices avaient une formation universitaire dans un domaine approprié (travail social, psychoéducation, récréologie) et d'autres avaient déjà travaillé avec des jeunes auparavant, ce qui leur avait permis de développer des habiletés et des outils pour encadrer les efforts des jeunes. Ces facteurs ont donc facilité le travail des mobilisatrices lors de la phase de réalisation des activités.

De l'autre côté, cette phase a occasionné certaines difficultés selon les mobilisatrices. La façon d'intervenir dans les villages et avec les jeunes a occasionné de la frustration chez certaines qui trouvaient que l'absence de méthode commune de travail provoquait des conflits dans l'équipe de mobilisatrices. Certaines étaient dérangées par la méthode de travail des autres. Une façon de travailler plus systématique et commune à l'ensemble de l'équipe aurait amélioré leur travail dans les milieux selon elles :

« on n'a pas tellement d'organisation, des fois on est rendu à l'activité
pis notre plan d'action est même pas terminé »

Une autre difficulté soulevée par les responsables du projet et les mobilisatrices a été les changements fréquents dans le personnel. Sur les trois mobilisatrices engagées au départ, une seule est demeurée jusqu'à la fin de l'implantation du programme. Cette situation a fait en sorte que le programme aura vu passer sept mobilisatrices différentes pendant les 18 mois qu'aura duré le projet. Cette situation a ainsi obligé le projet à constamment recommencer au début du processus avec certains villages. Des villages ont ainsi vu défiler trois mobilisatrices en un an et demi. Difficile dans ces conditions d'établir une relation de confiance avec les acteurs du milieu et les jeunes. Lorsqu'une nouvelle mobilisatrice était engagée, souvent elle préférait poursuivre le travail déjà débuté dans un village pour ne pas que ce dernier se démobilise au lieu d'initier des démarches dans un village non pénétré encore. Cette situation a eu pour conséquence que certains villages n'ont, pour ainsi dire, pas été visités par les mobilisatrices.

L'absence de mandat clairement défini dont il a été question précédemment s'est également avérée un obstacle à cette étape-ci du projet. Selon les mobilisatrices, le manque de clarté dans le mandat a créé de l'incompréhension chez la population et a généré de fausses attentes quant aux véritables rôles que devaient jouer les mobilisatrices :

« Notre mandat est trop large, donc la population s'est construite sa propre idée personnelle de ce qu'on devrait leur apporter comme soutien »

- Mobilisatrice B

Dans certains villages, on croyait que les mobilisatrices pourraient assumer seule la responsabilité de l'animation permanente des comités de jeunes alors que le temps et les ressources possédées ne permettent pas un tel niveau d'implication. Les conflits dans les rôles et les tâches avec les autres intervenants sur le terrain sont une conséquence, selon elles, de cette absence de mandat clair. Ces intervenants, par manque de consultation et d'information, avaient des réticences face à la venue du projet dans leur milieu en se questionnant sur le rôle des mobilisatrices :

« Il y a eu beaucoup de craintes de la part des intervenants sur le terrain, qui eux autres venaient de commencer pis nous autres on arrive avec notre programme, un moment donné ils disaient qu'ont empiétaient sur leur territoire pis qu'ont faisaient leur job ».

- Mobilisatrice A

Une autre difficulté selon les mobilisatrices et les jeunes était que certaines activités devenaient trop exigeantes. Cela a eu comme effet de diminuer la participation et la motivation des jeunes à faire partie du projet pour un certain temps. Du côté des mobilisatrices, le manque de motivation des jeunes leur causait une surcharge de travail et elles se voyaient assumer seules la réalisation de certaines activités. Les mobilisatrices ont aussi soulevé qu'elles devaient assumer la charge d'un trop grand nombre de villages pour le temps alloué à l'implantation du programme. Pour elles, six villages chacune devenaient une tâche difficile à remplir et ne permettait pas d'investir suffisamment de temps avec les jeunes dans chaque village. Cela a eu pour effet de négliger certains villages et par le fait même, certains jeunes.

La dernière difficulté rapportée par les mobilisatrices concernait le recrutement des adultes responsables. La faible participation des adultes rendait précaire la survie des comités. Ces adultes, qui devaient assumer la prise en charge des comités une fois l'implantation du programme terminée, manquaient à l'appel dans certains villages. Les mobilisatrices devaient donc assurer elles-mêmes la survie des comités, ce qui leur occasionnait une fois de plus une surcharge de travail. De leur côté, les adultes responsables ont soulevé un manque d'outils pour les aider à animer leurs comités de jeunes. Bien qu'ils aient eu la possibilité de suivre certaines formations, sur l'animation entre autres, certains adultes ne savaient trop comment animer ces comités et manquaient selon eux, de soutien de la part des mobilisatrices. Dans d'autres cas, le manque de motivation et le manque de temps les contraignaient à abandonner le comité.

4.2 Évaluation des effets

4.2.1 Effet sur l'isolement des jeunes

L'effet sur l'isolement des jeunes a été évalué en tenant compte de trois sous-objectifs poursuivis par le projet, soient : augmenter et améliorer les liens qu'elles entretiennent avec les jeunes de leur localité, augmenter et améliorer les liens avec les jeunes des autres localités et finalement, augmenter et améliorer les liens entretenus par les jeunes participants avec les adultes de leur village.

Selon les entretiens effectués avec les jeunes, le programme a réussi à s'implanter de façon très tangible dans deux des cinq villages faisant partie de l'évaluation et pour lesquels il a été possible de réaliser les deux séries de focus groups. Pour ce qui est des autres villages, le programme n'a pas eu autant d'impact sur les jeunes pour différentes raisons, entre autres, l'absence d'intervention soutenue dans ces villages, l'absence d'intérêt manifesté dans les villages à l'endroit de *Mobilisation jeunesse en milieu rural*, le manque de participation des jeunes, le manque d'adultes responsables et le manque de temps.

D'après les jeunes et les adultes interrogés dans les différents milieux, les liens entre les jeunes du village et les liens intergénérationnels (entre les jeunes et les adultes) n'ont pas augmenté de façon considérable. L'impact se situait davantage au niveau des liens entre les jeunes des différentes localités. Les jeunes ont parlé d'un voisinage plus fréquent entre les localités environnantes rendu possible par l'existence d'activités territoriales plus soutenues qu'auparavant. Certaines activités comme la mise sur pied d'un colloque territorial annuel permettait aux jeunes de socialiser avec les autres localités. Voici comment les jeunes verbalisaient les effets du projet sur les liens intervillages :

« C'est l'un de voir ce qui se passe dans les autres localités, ça donne des idées »

- Jeune de la localité A

« On a connu d'autres personnes provenant de d'autres villages dans les activités comme le colloque »

- Jeune de la localité C

Donc, la notion de « réseautage » entre les différentes localités du territoire a été selon les participants un élément marquant du programme.

Un fait intéressant que nous avons remarqué est que les villages qui présentaient une structure plus stable et permanente, c'est-à-dire qui avaient un comité de jeunes fonctionnel, à l'intérieur d'une maison de jeunes par exemple, se démarquaient nettement au niveau des objectifs centrés autour du bris de l'isolement. Il est à noter que ces villages ont été moins investis par le programme car leurs comités étant déjà fonctionnels, ils nécessitaient une moins grande priorité pour le programme. Il faut également prendre en considération le fait que ces structures bénéficiaient de ressources humaines et financières qui leur permettaient d'être moins dépendantes de l'implication bénévole des adultes du milieu. Ces ressources leur ont permis d'engager des animateurs rémunérés pour assumer l'animation des comités. La difficulté de recruter des adultes bénévoles s'étant avérée un

accueil important dans plusieurs villages, on comprendra donc que cet avantage est loin d'être négligeable.

4.2.2 Effets sur le sentiment d'appartenance

Un des problèmes importants qui confrontent les communautés rurales est leur difficulté à retenir leurs jeunes dans leur milieu une fois que ces derniers ont atteint l'âge adulte. En effet, le phénomène de l'exode ou de la migration des jeunes qui frappent durement les régions éloignées et, particulièrement la ruralité, a été largement documenté dans la littérature. En améliorant la qualité de vie des jeunes dans leur communauté, on pouvait espérer que les jeunes développent un sentiment d'appartenance accrue envers leur village et ainsi influencer la perception qu'ils entretiennent de leur avenir dans la municipalité les ayant vu grandir. Nous avons donc interrogé les jeunes au début du projet et dans les derniers mois de son fonctionnement sur les sentiments qu'ils éprouvent envers leur village de façon globale et les projets d'avenir qu'ils entretiennent dans leur communauté. L'analyse des réponses fournies par les jeunes ne permet pas de conclure que la participation des jeunes au programme ait changé la perception qu'ils entretenaient de leur localité et de leur avenir dans celle-ci. Leur appréciation n'a pas augmenté ni diminué suite à cette participation. Certains d'entre eux veulent rester et d'autres manifestent le désir de partir un jour et n'entrevoient pas, dans certains cas, un retour.

Il serait cependant injuste envers le projet de lui reprocher de ne pas avoir eu d'influence sur le sentiment d'appartenance des jeunes envers leur village et sur leur désir de partir et d'y demeurer car, dans les faits, le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural* n'intervient pas sur les paramètres qui influencent cette décision. Les recherches ayant été effectuées sur ce sujet ont en effet pu identifier que les jeunes quittent leur communauté afin de poursuivre leurs études ou pour trouver un emploi en lien avec leur formation, ce que leur village peut rarement leur fournir (Brassard, Gauthier, Molgat, LeBlanc et Simard, 2001; Gauthier et Moglat, 2001; Leblanc ; 2000). Les jeunes interrogés par le biais de notre étude ont également confirmé ces constats en identifiant les éléments déterminant leur projet

d'avenir à l'extérieur de leur communauté rurale comme étant les études, le travail et le désir de partir à l'aventure. Ces facteurs sortent clairement de la zone d'emprise du projet. Par contre, le programme peut avoir un impact sur la qualité de la vie à l'intérieur de la localité avant le départ des jeunes et ainsi influencer leur désir de revenir s'installer dans leur village une fois leur formation scolaire ou professionnelle complétée.

4.2.3 Effets sur le nombre de ressources jeunesse dans le milieu

Un des objectifs fondamentaux du projet était de stimuler la création de nouvelles ressources jeunesse dans les milieux où il intervient. Lorsque l'on demande aux jeunes si, d'après leur évaluation, *Mobilisation jeunesse en milieu rural* a favorisé un tel accroissement de ressources, les réponses sont plutôt timorées. L'impact ne semble pas vraiment majeur à ce niveau du projet. Il faut cependant prendre en considération que spontanément, les jeunes semblent sous-estimer le nombre réel de structures et de ressources de loisirs accessibles aux jeunes dans leur communauté. En effet, lorsque nous leur demandons d'énumérer ce qui existe dans leur milieu pour eux et que l'on compare leurs réponses avec les ressources identifiées et inscrites dans la description écrite de la communauté que les mobilisatrices ont rédigé pour chacun des villages, on constate que le nombre de ressources est plus élevé dans la réalité que ce que les jeunes perçoivent.

Bien que deux localités sur six profitent d'un comité jeunesse, nous retrouvons peu de lieux de rencontre disponibles pour les jeunes. Les jeunes ne savent pas trop où aller pour se regrouper et dénoncent l'absence de ce genre de lieux de rencontre :

« quand on a une réunion on a une place, mais sinon on a pas *full* place où aller et les activités sont *full* rares »

- Jeune du village C

L'impact du programme se situe davantage au niveau de la mise sur pied de comités pour stimuler les jeunes dans leur milieu que dans la création d'infrastructures jeunesse.

Cependant, la plupart de ces comités étaient non fonctionnels lors de notre passage. La difficulté de recruter des adultes responsables pour encadrer les efforts des jeunes semble être la principale cause de ce fonctionnement mitigé. Certains comités avaient connu des moments d'activités assez intenses dans un passé plus ou moins récent, mais vivaient une période plus calme au moment des rencontres de l'équipe d'évaluation avec les jeunes et les intervenants du projet. Il faut dire que la participation des jeunes, dans la grande majorité des communautés, évolue beaucoup dans le temps et semble suivre un certain cycle ponctué de hauts et de bas. Pendant une certaine période, les jeunes apparaissent motivés et proactifs dans la réalisation de projets alors que dans d'autres moments, leur participation est limitée. Cette période d'accalmie semble souvent apparaître immédiatement après la conclusion d'une activité d'importance ayant nécessité la mobilisation de beaucoup d'énergie (exemple l'organisation d'un spectacle de variétés). Le cycle de la participation semble également être affecté par le départ d'un groupe de jeunes ou d'un jeune leader positif, par exemple pour les études, à l'extérieur du village. Ainsi, à chaque année, il faut recommencer l'exercice de la prise de contact avec les jeunes et de leur mobilisation autour de projets dans lesquels ils seront les maîtres d'œuvre.

5. PARTENARIAT AROUND DU PROJET

Le partenariat interorganisationnel est une dimension importante pour assurer la qualité et la crédibilité d'un programme. Le programme dont il est question ici a bénéficié de l'appui de plusieurs personnes provenant de différents milieux qui ont participé en tant que membre au comité aviseur du programme. Il était donc intéressant de voir l'état de cette collaboration après le projet.

5.1. Appartenance organisationnelle

Parmi les membres du comité aviseur, nous retrouvons des gens représentant le CLSC Les Eskers d'Amos, le Centre Local de Développement de l'Abitibi, le MRAR (mouvement relève d'Amos région), la pastorale jeunesse, La Régie régionale et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

5.2. Implication du comité et des membres

Le comité avait un rôle d'encadrement tout au long de l'implantation du programme. Bien que la cohésion du comité était moins forte au début, elle est devenue plus solide par la suite, ce qui a permis au comité de jouer son rôle auprès des mobilisatrices en leur fournissant une ressource d'aide vers laquelle elles pouvaient se tourner lorsqu'elles vivaient des difficultés ou lorsqu'elles avaient besoin de recevoir des réponses à des questions émergeant de leur pratique. Certains membres du comité ont été particulièrement impliqués dans les premiers moments du projet pour encadrer de plus près les mobilisatrices et les gestionnaires du projet à un moment où le mandat et le rôle de chacun n'était pas encore bien compris et intégré. Ils se tenaient au courant du déroulement de l'implantation et suggéraient des changements s'il y avait lieu. Selon les mobilisatrices, ce comité leur a donné confiance dans leurs actions car elles se sentaient appuyées et

respectées. C'était la chance pour elles de gérer les conflits qui survenaient dans leurs milieux, de poser des questions et de recevoir des rétroactions sur leur travail.

Habituellement, les rencontres du comité, qui avait lieu aux six semaines environ, commençaient par une présentation des mobilisatrices de l'état d'avancement du projet et des actions réalisées dans chacun des villages sous leur responsabilité. Les membres du comité pouvaient ensuite poser des questions d'éclaircissement. Le reste de la rencontre était habituellement occupé par des discussions sur les orientations générales du projet ou sur des problèmes rencontrés par les mobilisatrices ou les gestionnaires du projet. Les gestionnaires du projet en profitaient également pour présenter des rapports financiers et des rapports d'étape devant être acheminés à Santé Canada ponctuellement.

Un autre point apporté était la disponibilité de certains membres du comité qui n'hésitaient pas à prendre du temps pour régler un conflit ou simplement pour prendre position sur un questionnement des mobilisatrices ou des gestionnaires du projet. Certains membres du comité pouvaient également jouer un rôle d'intermédiaire entre le projet et des ressources du milieu dans lesquels ils avaient leur entrée. Cette disponibilité a cependant varié beaucoup d'un organisme à l'autre. Certaines organisations partenaires du projet ont vécu pendant la période de vie du projet des bouleversements internes qui ont limité grandement sa capacité à s'investir dans le projet. D'autres ont eu de la difficulté à déléguer un représentant sur le comité aviseur par manque de disponibilité de personnel. Le projet a ainsi reposé sur les épaules de l'organisme gestionnaire (La pastorale jeunesse) et de quelques partenaires pendant plusieurs mois. Mais malgré cette inconstance au niveau de l'implication d'un certain nombre de membres, ce comité a tout de même réussi à jouer son rôle de soutien et d'encadrement du projet.

À la lumière de ces résultats, il serait souhaitable que ce type de comité soit conservé lors d'une implantation future dans une autre communauté pour encadrer et assurer le bon fonctionnement du projet.

6. DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

Nous aborderons dans la discussion les principaux constats se dégageant de l'évaluation de l'implantation et des résultats du projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural*.

Au niveau de l'évaluation d'implantation, nous reprendrons ici certains éléments discutés dans la section des résultats.

Au niveau de la première phase, la sélection des mobilisatrices s'est bien déroulée mais le roulement de personnel a été élevé. Nous pensons qu'il serait intéressant de trouver un moyen pour prévenir le roulement de personnel que le programme a connu. Il est évident que le projet ne pouvait pas contrôler et prévenir l'ensemble des phénomènes (grossesse, épuisement, etc.) ayant provoqué les départs des mobilisatrices en cours de projet mais certains pourraient être limités par des entrevues de sélection encore plus serrées lors d'implantation future et une meilleure préparation des mobilisatrices au niveau de leurs tâches. Le passage de sept mobilisatrices sur une période de 18 mois est élevé et a nui à la stabilité du programme lors de son implantation et à l'atteinte de ses objectifs.

Pour ce qui est de la formation, les formations initiatrices portant sur des sujets comme l'alcool, le suicide, la toxicomanie doivent être gardées car elles préparent les mobilisatrices à faire face à différents contextes et problématiques qu'elles rencontrent en cours d'intervention. D'ailleurs à ce niveau, il est à noter que les responsables du programme ont développé tout au long de l'implantation une gamme impressionnante d'outils d'intervention qui seront nécessairement très utiles à d'éventuelles communautés désirant implanter un projet semblable dans leur milieu. Ces outils se retrouvent pour la plupart à l'intérieur d'un recueil produit par les responsables du projet. Cependant, il serait souhaitable que les futures mobilisatrices obtiennent une formation plus pointue sur l'animation et l'intervention auprès des jeunes en milieu rural avant leur intégration dans les milieux. De cette façon, elles se sentiraient mieux outillées pour intervenir avec cette clientèle spécifique. De plus, bien qu'elles aient suivi un cours sur les micros milieux, une

meilleure connaissance des différentes communautés rurales avec lesquels elles vont devoir intervenir avant leurs premiers contacts avec les jeunes serait bénéfique pour les mobilisatrices. Des rencontres préalables avec les acteurs du milieu (maire, conseillers municipaux, agent de développement, groupes bénévoles et comités sociaux) de même que des études plus systématiques du milieu pourraient répondre à ce besoin.

Pour ce qui est de la deuxième phase, nous avons pu identifier dans la section sur les résultats plusieurs activités réalisées pour entrer en contact avec les jeunes et le milieu. Ce constat nous permet d'affirmer que cet exercice a permis de rejoindre la population ciblée de façon efficace mais qu'un manque au niveau de la communication de l'information par rapport au projet a causé certains problèmes, entre autres, de compréhension de ses buts et objectifs. Il serait donc préférable, à l'avenir, de prendre davantage de temps pour expliquer le programme à la population avant son implantation auprès de la clientèle cible. De cette façon, nous pourrions sauver du temps et éviter certains désagréments comme la méfiance de la population et la confusion dans les rôles avec certains intervenants. Les rencontres avec les acteurs du milieu mentionnés plus tôt pour développer la connaissance du milieu pourraient remplir ce mandat également.

Au niveau de la troisième phase qui aborde l'analyse de besoins, nous constatons que cette phase a été plus difficile pour les mobilisatrices. Elles sentaient qu'elles manquaient d'outils et que leur préparation pour assumer une démarche d'analyse de besoins n'était pas suffisante. Comme il est important de le mentionner, l'analyse de besoins est un processus systématique qui demande de suivre une série d'étapes précises pour être en mesure de faire ressortir les véritables besoins d'une clientèle donnée. Dans le cas des mobilisatrices, le manque de connaissance dans la façon de conduire une analyse de besoins est en lien avec leurs difficultés. Ces difficultés pourraient être corrigées à l'avenir avec une meilleure préparation des mobilisatrices face à ce genre de démarche qu'est l'analyse de besoins. Nous suggérons donc la mise en place d'une formation sur l'analyse de besoins avant le début du programme pour éviter que cette situation ne se reproduise lors d'une implantation future. De plus, il serait préférable que l'analyse de besoins ait lieu avant toute démarche

sur le terrain, c'est-à-dire avant de penser à implanter le projet. Il appert de noter ici que les responsables du projet ont mis en place des outils pour faciliter l'organisation du travail des mobilisatrices. Ces outils ont été créés pendant l'implantation du programme en réponse à certains besoins de réajustements comme ce fut le cas pour l'étape de l'analyse de besoins.

Au niveau de la quatrième phase, la réalisation des activités issues de l'analyse de besoins, qui se voulait la plus importante en terme de temps, nous pensons qu'il sera important lors d'implantation ultérieure de s'entourer de personnes ressources lors de la réalisation d'une telle étape. Les mobilisatrices l'ont clairement fait ressortir dans les entrevues réalisées avec l'équipe de l'évaluation, la collaboration des gens du milieu et avec les institutions comme la polyvalente et les maisons de jeunes facilite grandement la réussite de cette phase. D'autres ressources présentes dans les communautés ou ayant une expertise d'intervention en milieu rural auraient pu être davantage sollicitées et impliquées dans le projet. Nous pensons entre autres aux intervenants psychosociaux du CLSC ou aux agents de développement du Centre local de développement.

Concernant la façon d'intervenir des mobilisatrices, même si elles ont fait un travail plus que louable compte tenu des ressources et du temps à leur disposition et des nombreuses difficultés hors de leur contrôle qu'elles ont rencontrées, nous croyons qu'une méthode de travail plus systématique et partagée par toutes les mobilisatrices serait de mise afin d'assurer une plus grande stabilité et uniformité d'intervention du projet dans les différents milieux. Nous sommes conscients que chaque intervenante possède une personnalité et un style unique d'intervention, mais cela n'empêche pas le développement d'outils plus systématiques permettant de mieux planifier son intervention. À cet effet, il est de mise de noter ici que les mobilisatrices, en prenant de l'expérience, ont développé des outils de travail plus systématiques très intéressants et vers la fin du projet, elles avaient à leur disposition une gamme impressionnante d'instruments d'intervention. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les prochains utilisateurs du programme pourront donc profiter de ces outils.

Pour ce qui est du mandat du programme, il serait bon que les mobilisatrices le maîtrise parfaitement avant d'intervenir sur le terrain. Bien qu'elles aient amélioré ce point tout au long de l'implantation en clarifiant constamment leurs positions, il demeure que l'insécurité et la résistance observées au début du programme auraient pu être diminuées avec un mandat et mission clairement affirmés dès le départ. Pour certaines, ce manque de clarté du mandat a causé de la confusion au niveau de leurs rôles en tant que mobilisatrices dans les milieux et une partie de la population a eu de la difficulté à bien saisir les objectifs du programme. Ce manque de clarté aura causé de l'incompréhension chez la population et aura généré de fausses attentes vis-à-vis le rôle des mobilisatrices. Une partie des conflits survenus entre les mobilisatrices et les autres intervenants sur le terrain découlait entre autres de ce manque de clarté, ce qui a eu comme effet de nuire aux relations entre eux. Les responsables et les mobilisatrices ont donc dû déployer des efforts supplémentaires sur le terrain pour informer la population des fondements du programme et gérer les conflits, ce qui leur a occasionné une perte de temps.

Concernant le recrutement d'adultes responsables, nous suggérons que ces personnes soient rémunérées. Les difficultés vécues au niveau du recrutement d'adultes responsables dans les villages pour encadrer et soutenir les jeunes dans leurs démarches a précarisé la situation des comités de jeunes dans plusieurs villages. Ceci qui nous porte à croire que la stabilité à moyen et long terme de ces comités ne peut reposer uniquement sur le bénévolat. Même si la rémunération se limite à une ressource payée 10-15 heures par semaine, au moins elle permettra une présence permanente et stable pour les jeunes. Les acteurs du milieu rencontrés ont d'ailleurs clairement exprimé ce besoin :

« Les milieux ont besoin d'une ressource locale rémunérée, cela assurerait davantage le suivi et les parents seraient moins fatigués. »

« Ça prend quelqu'un localement qui a la responsabilité, qui est rémunéré et qui peut soutenir la continuité amorcée par Mobilisation Jeunesse. Sinon c'est les parents bénévoles qui font ça un certain

temps et ils s'essoufflent et les jeunes le sentent et ils s'essoufflent à leur tour... c'est la participation qui s'en ressent »

Nous croyons également que le projet doit limiter l'ampleur des responsabilités déléguées aux jeunes au sein des comités. Les jeunes doivent être responsabilisés face à l'importance de leur implication et de leur participation s'ils désirent voir leur qualité de vie améliorer dans leur communauté mais en même temps, les jeunes ont le droit d'avoir accès à un minimum de ressources dans leur milieu sans que leur participation soit indispensable. À ce titre, la personne rémunérée pourrait assurer l'existence d'une gamme d'activités de base dans la communauté et susciter la participation des jeunes pour la réalisation de projets ponctuels d'envergure (spectacle, voyage, etc.). Cette réflexion va aussi dans le sens d'une recherche européenne qui avance que les jeunes ne veulent pas nécessairement avoir toutes les responsabilités de la mise en place d'activités mais plutôt avoir accès à des activités disponibles dans le milieu (Auclair et Vanoni, 2001).

Le nombre de villages attirés à chaque mobilisatrice devrait également être, à notre avis, réévalué. Six villages par mobilisatrice nous est apparu excessif pour espérer obtenir des résultats probants. Pour diminuer la charge des mobilisatrices, il serait de mise soit d'engager davantage de mobilisatrices, ce qui ne nous apparaît pas réaliste compte tenu de la rareté des ressources financières, ou soit limiter son intervention aux villages démontrant un réel intérêt envers le projet au lieu de chercher à intervenir dans chaque communauté rurale présente dans la MRC. C'est d'ailleurs cette option que les gestionnaires du projet semblent avoir retenu lorsqu'ils ont constaté que leurs ressources ne leur permettaient pas d'être dans tous les villages à la fois. Certains des villages ciblés au départ n'ont pas démontré beaucoup d'intérêts envers *Mobilisation jeunesse en milieu rural* et n'ont pas réagi aux approches des mobilisatrices. Ces dernières n'ont pas insisté et ont plutôt investi leurs énergies dans les communautés plus ouvertes à leur présence. Certains des villages s'étant montrés plus distants ont fait partie de notre échantillon, sans que ce soit voulu au départ, ce qui peut expliquer en partie que les objectifs visés semblent avoir été atteints que partiellement.

À la question « est-ce que le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural* doit être poursuivi ? » nous répondons par l'affirmative. Le projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural*, même s'il n'a pas atteint l'ensemble de ses objectifs, a tout de même joué un rôle indéniable de catalyseur dans les milieux ruraux et a fait en sorte que les jeunes de 12 à 18 ans, dans ces milieux, soient enfin considérés comme des citoyens à part entière et à ce titre, ils ont droit de voir leurs besoins et leurs intérêts pris en considération par leur collectivité.

Mais pour que ce type d'initiative puisse avoir tout l'impact attendu, il est important d'assurer dans les milieux locaux la présence de ressources (animateurs et comités de jeunes) stables et récurrentes. La ressource territoriale, *Mobilisation jeunesse en milieu rural* dans le cas présent, jouerait à ce moment un rôle davantage centré sur le soutien et l'encadrement et la formation des ressources locales et sur l'organisation d'événements permettant le réseautage au niveau territorial des jeunes et des animateurs locaux. Le besoin pour une telle ressource jeunesse territoriale est réel car dans les milieux ruraux, il est souvent difficile de trouver des personnes ayant une formation et de l'expérience dans l'animation et l'encadrement d'adolescents. Sans la présence d'une ressource vers laquelle les animateurs locaux pourraient se tourner en cas de besoins, il est à prévoir que plusieurs animateurs, mal outillés pour faire face à leurs responsabilités, quittent leurs fonctions prématurément et un taux de roulement important des animateurs serait à craindre. Une telle situation serait très néfaste pour la dynamique de la jeunesse locale. L'évaluation de l'action réalisée par le projet a d'ailleurs démontré que c'est par l'entremise de ce genre d'activité et de fonctions que le projet a généré le plus d'impact dans les milieux ruraux et sur les jeunes qui y habitent. Dans cette optique, le programme devrait évoluer vers un rôle de ressource territoriale sur laquelle les milieux ruraux pourraient compter pour soutenir leurs efforts.

CONCLUSION

Ce rapport s'était donné comme objectif d'évaluer la contribution du projet *Mobilisation jeunesse en milieu rural* au renforcement de la citoyenneté des jeunes de la MRC Abitibi. Le constat qui ressort de l'analyse est plutôt mitigé. D'une part, le projet n'a que très partiellement atteint l'objectif de rompre l'isolement des jeunes ruraux à l'échelle de leur communauté et de mettre en place des instances aptes à structurer la participation des jeunes dans ces communautés. L'isolement des jeunes dans leur communauté locale s'est montré une limite tenace au renforcement de la citoyenneté des jeunes.

D'autre part, ce projet malgré ces difficultés, a tout de même fait une contribution indéniable à la citoyenneté jeunesse en favorisant des liens plus étroits entre les jeunes habitant dans différentes communautés du territoire couvert par *Mobilisation jeunesse en milieu rural*. De surcroît, le projet a démontré une capacité importante d'adaptation en développant, face à des situations imprévues, des outils qui seront sans doute précieux pour des démarches similaires cherchant à intégrer les jeunes en milieu rural.

Les constats que nous avons faits concernant ce projet doivent être mis en perspective par rapport à l'état des connaissances et des pratiques sur la citoyenneté et la participation sociale des jeunes de 12 à 18 ans. En définitive, ce projet nous semble avoir subi les contrecoups d'un manque important d'outils autant pratiques que conceptuels en ce qui concerne la citoyenneté des jeunes adolescents.

Ce projet, puisqu'il se penche sur une problématique qui n'a pas vu beaucoup d'interventions auparavant, souffrait en quelque sorte d'un manque de modèle. Notre évaluation a permis de montrer que tout au long du projet, les outils pour encadrer l'intervention faisaient défaut (que ce soit lors de la formation ou de l'analyse des besoins). Les mobilisatrices nous ont, à plusieurs reprises, confirmé que ce manque d'outils avait causé beaucoup de difficultés dans leur travail. Les promoteurs du projet, comme les

mobilisatrices, ont d'ailleurs dû, souvent de façon assez improvisée, développer des outils pour répondre à des problèmes divers à mesure qu'ils se présentèrent. Ces outils, il faut le noter, seront assurément très utiles pour encadrer des projets subséquents qui pourront ainsi bénéficier de l'expérience accumulée par le projet.

Sur le plan des outils conceptuels, la littérature par ailleurs riche sur la citoyenneté et la participation sociale des jeunes, porte très largement sur les groupes des 18-35 ans. Les préoccupations de ces jeunes qui sont au seuil du passage à la vie adulte sont assez éloignées à plusieurs égards de celles des 12-18 ans visés par *Mobilisation jeunesse en milieu rural*.

Dans cette littérature, les notions de citoyenneté renvoient à une volonté des jeunes de prendre une place à part entière comme des citoyens adultes dans la société. C'est-à-dire de prendre part aux décisions et à la vie démocratique, de s'insérer sur le marché du travail, de devenir des agents de développement de leur milieu etc. (Conseil de la santé et du bien-être, 2001, Boisclair, Martel et Pelettier, 2001). Cette conception de la citoyenneté jeunesse encadre assez mal la réflexion sur la participation des 12-18 ans à la société qui ne recoupe pas totalement celle des plus âgés.

Selon Auclair et Vanoni (2001), les jeunes de cet âge sont davantage préoccupés par le jeu et les amis que par une participation active dans les instances décisionnelles. Ce que les jeunes nous ont raconté va dans le même sens que ce que les jeunes de la recherche de Auclair et Vanoni (2001) ont soulevé. La participation sociale des jeunes de cet âge apparaît plus axée sur une dimension ludique que sur une quelconque prise en charge de son destin. Ces jeunes veulent s'amuser et profiter des activités qui s'offrent à eux. Prendre part à un comité où la mise sur pied d'activités dépend en grande partie de leur investissement personnel provoque chez ces jeunes une baisse de participation. Ils veulent pouvoir prendre part aux activités qui les intéressent quand ils le désirent. Plus tard, leurs intérêts changeront, mais pour l'instant les jeunes nous disent qu'ils veulent s'amuser davantage que se voir inonder de responsabilités. La rémunération d'animateurs stables est

une première étape pour s'approprier son développement et répondre aux besoins des jeunes. Les jeunes pourront développer un sentiment d'appartenance face à leur communauté si le type de participation sociale qui leur est proposé est adapté à leurs besoins.

Ces éléments de reconceptualisation de la participation sociale suggèrent au moins la nécessité de poursuivre les recherches sur le sujet. On connaît encore assez mal les aspirations des jeunes adolescents en matière de participation citoyenne dans leurs communautés territoriales. Pourtant, ces aspirations sont importantes puisqu'elles conditionnent en partie les chances de succès des interventions auprès des jeunes.

Mobilisation jeunesse en milieu rural a justement privilégié une intervention qui comptait sur une implication soutenue des jeunes. Il devait participer activement à la mise sur pied de comités locaux, la préparation d'activités, la prise de décisions etc. Une définition de la participation des jeunes telle que celle issue des recherches de Auclair et Vanoni (2001) implique une participation non seulement des jeunes mais aussi des adultes et plus largement des communautés dans lesquelles ils vivent. Les propos autant des jeunes que de représentants des communautés visées ont permis de voir que l'implication des adultes a souvent fait défaut notamment au niveau de la mise sur pied et surtout du maintien des comités de jeunes. Cela suggère l'importance capitale pour une intervention auprès des jeunes ruraux de travailler de façon assidue les rapports avec les adultes des communautés visées pour s'assurer leur collaboration, justement parce que l'on ne peut compter uniquement sur le dynamisme des adolescents.

Il est donc apparu que ce programme a instigué la venue de différents changements dans les milieux ruraux. Il a su mettre la jeunesse à l'avant-plan du monde rural et a par le fait même contribué à promouvoir la santé des jeunes. Bien que certains de ses objectifs de départ n'ont été que très partiellement atteints, d'autres l'ont été. Il est donc important pour l'avenir de donner à ce projet un virage davantage territorial et par le fait même, permettre aux communautés de s'approprier leur développement. À cet effet, les responsables du

projet ont déjà commencé à réorienter le programme en travaillant sur des objectifs territoriaux comme l'organisation périodique d'activités territoriales pour renforcer le réseau jeunesse, développer une banque d'activités pour les jeunes afin d'alimenter les animateurs, représenter les jeunes sur certaines tables jeunesse, trouver du financement pour défrayer les salaires des animateurs, soutenir les animateurs dans leurs comités jeunesse, etc.

Nous pensons donc qu'il pourrait être intéressant de poursuivre l'implantation de ce programme dans d'autres milieux ruraux où le besoin se fait ressentir en apportant les changements proposés tout au long de cette évaluation. Il serait aussi pertinent de pouvoir évaluer ce programme sur un plus grand nombre de personnes et au-delà de ses 18 mois d'implantation. En effet, il faut admettre que l'évaluation des résultats est intervenue bien tôt après la mise en place du projet. La tiédeur des résultats mesurés peut fort possiblement s'expliquer également par le peu de temps octroyé au projet pour démontrer des résultats mesurables et vérifiables. Initier une démarche de développement dans des milieux, quels qu'ils soient, demande du temps, ce dont le projet n'a pu bénéficier.

Au-delà de cette évaluation, les jeunes nous auront appris et démontré comment se déroule leur vie en milieu rural. Nous espérons que ce programme pourra dans l'avenir enrichir la vie des jeunes et stimuler la vie des milieux ruraux.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ASSOGBA, Yao (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 151 pages.

ASSOGBA, Yao, Lucie FRÉCHETTE et Danielle DESMARAIS (2000). « Le mouvement migratoire des jeunes au Québec. Le réseau social, pivot du processus d'intégration », *Cahiers du GÉRIS*, Hull, Université du Québec à Hull, 23 pages.

ASSOGBA, Yao et Lucie FRÉCHETTE (1997), « Le concept d'aspiration et le parcours migratoire des jeunes », dans Madeleine GAUTHIER (s.d), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 227-242.

AUCLAIR et VANONI, (2001). L'attractivité du milieu rural perçu par les jeunes : un enjeu pour les politiques de développement local. *Recherche sociale*, 159, 40-68.

BOISCLAIR, Suzanne., MARTEL, S. et PELLETIER, Luc. (2001). Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse oeuvrant en promotion-prévention. *Table régionale jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue*.

BOISCLAIR, Suzanne, Serge MARTEL, et Luc PELETTIER (2001). Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse oeuvrant en promotion-prévention. *Table régionale jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue*.

BOISVERT, D., R. CHAREST, J. GAGNÉ, S. CÔTÉ et J. BOUCHER (1997). L'itinérance des jeunes. *Relations*, 627, 7-18.

BRASSARD, M-J., Madeleine GAUTHIER, Marc MOLGAT, Patrice LEBLANC et Myriam SIMARD (2001). Les journées de développement économique local : Les jeunes en région : insertion et participation. *L'action nationale*, 91, 4-59.

BRASSARD, Marie-Josée (2001). Des préoccupations qui occupent la scène du développement local. *L'action nationale*, 91, 5-11.

CARRIER, Mario et Pierre BEAULIEU (1994). *L'organisation de l'enseignement de niveau primaire à Preissac*, Rouyn-Noranda, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

CARRIER, Mario, Bruno JEAN et Patrice LEBLANC (2000). « Attractivité du territoire, services publics et développement », dans Mario CARRIER et Serge CÔTÉ (s.d.),

Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 85-104.

CASTEL, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Fayard, 490 pages.

CHAN, C. et G. ELDER (2001). Family influences on the social participation of youth : The effects of parental social involvement. *Rural sociology*, 66, 22-42.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN ÊTRE (2000). *Cadre de référence de la participation publique (Démocratique, utile et crédible)*. Sainte-Foy, Gouvernement du Québec.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN ÊTRE. (2001a). *L'appropriation par les communautés de leur développement*. Québec.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN ÊTRE. (2001). *Quel temps pour les jeunes? : La participation sociale des jeunes*. Québec .

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN ÊTRE. (2001). *Regard des jeunes sur les services qui leurs sont destinés : des pratiques à réviser*. Québec.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE (1989). *Deux Québec dans un*. Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1997). *Y'a pus d'avenir ici. L'exode des jeunes vers les centres urbains*. Québec, Gouvernement du Québec, p. 107.

CÔTÉ, Charles (1991). *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*. Chicoutimi, JCL.

CÔTÉ, Serge et Dominique POTVIN (1998). « Réversibilité du parcours migratoire et contexte régional », dans Serge CÔTÉ, et Marc-Urbain PROULX (s.d.) *Espaces et mutations*, Chicoutimi et Rimouski, GRIDEQ et GRIR, p. 101-116.

CÔTÉ, Serge (1997). « Migrer : un choix ou une nécessité. Une enquête à l'échelle d'une région », dans Madeleine GAUTHIER (s.d), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 63-86.

DENIGER, Marc-André (1996). « Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de crise structurale », *Sociologie et Sociétés*, vol. 28, no 1, p. 73-88.

DE ROZARIO, Pascale (s.d.) (1999). *Passerelles pour les jeunes. Des partenaires européens dans la lutte contre l'exclusion*. Paris, L'Harmattan, 287 pages.

DIONNE, Hugues et Juan-Luis KLEIN (1993). « La question régionale au Québec contemporain », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, no 101.

DUBAR, C. La catégorie de la jeunesse. *Information sociale*, 84, 28-37.

DUGAS, Clermont (2000). « L'espace rural québécois », dans Mario CARRIER et Serge CÔTÉ (s.d.), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 13-40.

FOURNIER, Danielle, Sonia DESMARAIS et Anne-Marie ROYER (2001). *L'intégration multidimensionnelle des jeunes*. Montréal, Relais-Femmes, 117 pages.

GAUTHIER, Madeleine (1997). « La migration et le passage à la vie adulte », dans Madeleine GAUTHIER (s.d.), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 105-130.

GAUTHIER, Madeleine et Johanne Bujold (1995). *Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 74 pages.

GAUTHIER, Madeleine. et Marc MOLGAT. (2001). Une enquête à l'échelle du Québec : les jeunes et la migration. *L'action nationale*, 91, 13-22.

HAMEL, Jacques (2000). « Citoyenneté, jeunes et droits sociaux », dans Yves BOISVERT, Jacques HAMEL et Marc MOLGAT (s.d.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Montréal, Liber, p. 65-73.

HAMEL, Jacques et Marc MOLGAT (2000). « Présentation », dans Yves BOISVERT, Jacques HAMEL et Marc MOLGAT (s.d.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Montréal, Liber, p. 9-12.

HANCOCK, Trevor (1999). *Des gens en santé dans des communautés en santé dans un monde en santé : un défi pour la santé publique au 21^e siècle*. Texte préparé pour la session des Journées annuelles de santé publique.

HELLY, Denise et Nicholas VAN SCHENDEL (2001). *Appartenir au Québec. Citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal, 1995*. Québec, Les Éditions de l'Institut de recherche sur la culture.

JEAN, Bruno (2002). « La reconnaissance politique de la ruralité québécoise », dans Roch CÔTÉ et Michel VENNE (s.d.), *L'annuaire du Québec 2003*. Montréal, Fides, p.231-240.

JEAN, Bruno (1996). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 318 pages.

JEAN, Yves (2000), « Espaces ruraux français et services de proximité », dans Mario CARRIER et Serge CÔTÉ (s.d.), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 149-168.

LEBLANC, Patrice (2000). « Les jeunes de milieu rural et leur rapport à la région », dans Mario CARRIER et Serge CÔTÉ (s.d.), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 65-82.

LEBLANC, Patrice (1998). *Éléments pour un portrait des petites collectivités du Québec*, Rouyn-Noranda, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 65 pages.

LEBLANC, Patrice. et GIRARD, Camille. (2001). La dynamique migratoire des jeunes au Québec

MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Politique nationale de la ruralité. Des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois*. Québec, Gouvernement du Québec, 51 pages.

MOLGAT, Marc (2000). « La citoyenneté et le passage à la vie adulte », dans Yves BOISVERT, Jacques HAMEL et Marc MOLGAT (s.d.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Montréal, Liber, p.75-86.

MONETTE, M., M. CHARLETTE et I. JOBIN (1998). *Planifier et évaluer son intervention : l'élaboration du programme*. Cap-rouge : Presses Inter Universitaires.

MONETTE, M. et M. CHARLETTE (1998). *Planifier et évaluer son intervention : les besoins de la clientèle*. Cap-rouge : Presses Inter Universitaires.

MONETTE, M. et I. JOBIN. (1996). *Planifier et évaluer son intervention : l'évaluation sommative*. Cap-rouge : Presses Inter Universitaires.

MONTPETIT, C. (1993). La révolte des adolescents en milieu rural. *Le bulletin des agriculteurs*. 76, 55-56.

MOQUAY, Patrick (1997). « Le sentiment d'appartenance territoriale », dans Madeleine GAUTHIER (s.d), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 243-256.

NOREAU, Pierre (1996). La migration des jeunes des régions vers les grands centres. Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

NOREAU, Pierre. et Suzanne DUGRÉ (1999). L'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en Abitibi-Témiscamingue.

POTVIN, Dominique (1998). « Les jeunes migrants : acteurs de développement régional? » dans Madeleine GAUTHIER (s.d.), *Partir...rester...Trajectoires des jeunes et dynamiques migratoires*. Québec, INRS Culture et Société, p. 62-70.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: *La population de l'Abitibi-Témiscamingue : caractéristiques démographiques et socio-économiques*. Tome 1, 2000.

RENÉ, Jean-François (1994). « Jeunes adultes et vie précaire : la place grandissante des ressources intermédiaires », *Lien social et politiques- RIAC*, 32, p. 151-161.

ROY, Jacques (1997). « La quête d'un espace sociétal », dans Madeleine GAUTHIER (s.d), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 87-104.

SCHNAPPER, Dominique (1994). *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard.

SECRETARIAT À LA JEUNESSE (2001). *Politique québécoise de la jeunesse. La jeunesse au cœur du Québec (sommaire)*. Québec. Gouvernement du Québec, 21 pages.

SAINT-GERMAIN, B. (1997). Insertion des jeunes en milieu rural. *Pour*, 156, 142-176.

SANTÉ CANADA. (1996). *La santé des jeunes : tendances au Canada*. Ottawa.

STATISTIQUES CANADA (2001, 17 juin 2003). Faits saillants des communautés [Document web]. Adresse web : http://www12.statcan.ca/francais/profil01/PlaceSearchForm1_f.cfm (consulté le 15 février 2003).

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (2002). « Le projet d'une citoyenneté québécoise : un décollage difficile », dans Roch CÔTÉ et Michel VENNE (s.d.), *L'annuaire du Québec 2003*. Montréal, Fides, p. 27-32.

THÉROUX, P. (2000). L'exode des jeunes n'est pas irréversible. *Les affaires*, 8 avril, p.45.

VACHON, Bernard et André LEMIEUX (1996). « Les régions intermédiaires et périphériques : de nouvelles possibilités de développement? », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, no 3, p. 471-496.

VITORIA, G.C. et BALTHAZAR, A. (1999). La construction sociale de la ruralité. *Ethnologie française*, 2, 263-272.

APPENDICE A
Questionnaires

« MOBILISATION JEUNESSE EN MILIEU RURAL »

GUIDE D'ENTREVUE POUR RENCONTRES AVEC LES MOBILISATRICES

PHASE I : Processus de sélection et formation des mobilisatrices

- 1- Selon votre connaissance, quels ont été les moyens utilisés afin de publiciser le présent projet?
 - a- Où avez-vous aperçu ou entendu parler d'informations concernant le projet et les postes d'animation?
 - b- Quels sont les motifs et les intérêts qui ont motivé votre application?

- 2- Selon votre connaissance, quels étaient les critères de sélection retenus pour obtenir le poste?
 - a- Avez-vous été convoqué en entrevue? Si oui, décrivez-nous de quel type d'entrevue il s'agissait?
 - b- Quels ont été les motifs qui ont fait en sorte que vous avez été choisi pour ce poste?

- 3- Pouvez-vous nous expliquer si des activités spécifiques ont été organisées afin de vous orienter dans votre rôle et l'accomplissement de vos tâches?

- a- Parlez-nous de l'encadrement dont vous bénéficiez dans l'exécution de votre travail.
- b- Est-ce que vous considérez que cet encadrement est suffisant et adéquat?
- c- Vous a-t-on offert une formation pour vous préparer à assumer vos responsabilités ?
Jugez-vous que c'est suffisant et adéquat?

PHASE II : Prise de contact

1- Les buts et objectifs du projet.

- a- Expliquez-nous quelle est votre compréhension des buts et des objectifs poursuivis par le projet.
- b- Quels sont les principaux besoins des jeunes?
- c- Quelle conception avez-vous de la jeunesse et des jeunes?
- d- Quelle conception avez-vous des milieux ruraux?
- e- Quelle conception avez-vous des conditions de vie des jeunes en milieu rural?

2- Le rôle des mobilisatrices et des jeunes.

- a- Expliquez-nous comment vous percevez votre propre rôle dans le projet.
- b- Expliquez-nous comment vous percevez le rôle des jeunes.

3- Parlez-nous des étapes et des activités réalisées pour entrer en contact avec les jeunes.

- a- Quels types et formes d'activités avez-vous privilégiés pour entrer en contact avec les jeunes?
- b- Quel genre de moyens avez-vous utilisés pour rejoindre les jeunes?
- c- Où les rencontres avec les participants ont-elles eu lieu?
- d- Quel est le profil des jeunes qui ont répondu à l'appel? (ex : âge, sexe, statut socio-économique...)
- e- Combien de jeunes ont répondu à l'appel?
- f- Quels sont les moments que vous avez privilégiés pour réaliser les rencontres?
- g- Comment les membres des communautés et les jeunes vous ont-ils accueillis?

4- Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de cette étape?

- a- S'agissait-il d'éléments que vous aviez prévus ou était-ce inattendu?
- b- Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter ces difficultés?

5- Quels facteurs particuliers ont facilités vos démarches lors de cette étape?

- a- S'agissait-il d'éléments que vous aviez prévus ou était-ce inattendu?
- b- Qu'ont-ils permis d'accomplir?

6- Si vous aviez à refaire cette étape, que feriez-vous de différent?

PHASE III : Analyse des besoins

1- Décrivez-nous les activités mises sur pied pour identifier les besoins des jeunes des diverses communautés.

- a- Quelles démarches avez-vous utilisées afin de cibler les besoins des jeunes?
- b- Quelle responsabilité les jeunes ont-ils pris dans l'identification des besoins à combler?
- c- Quel rôle avez-vous joué dans l'identification des besoins à combler?
- d- Quels sont les besoins qui ont été relevés d'une part par les jeunes et d'autre part par vous?
- e- Où et quand les rencontres et activités ont-elles eu lieu?
- f- Combien de rencontres et activités ont été réalisées afin de cerner les besoins?

2- Pouvez-vous nous dire combien de jeunes ont participé aux rencontres et activités?

- a- Est-ce que c'est en deçà ou au delà de ce que vous espériez?
- b- Quel était le profil des jeunes participants? (ex : âge, sexe, statut socio-économique...)
- c- Êtes-vous satisfait de leur participation?
- d- Quel climat s'est installé dans les rencontres et activités?

3- Parlez-nous de l'assiduité et de la continuation de la participation des jeunes.

- a- Lors des rencontres, sentiez-vous de la motivation et de l'intérêt chez les jeunes à poursuivre leur implication dans ce projet?
- b- Quelles stratégies avez-vous utilisées pour susciter et maintenir le désir de participation?

4- Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de cette étape?

- a- S'agissait-il d'éléments que vous aviez prévus ou était-ce inattendu?
- b- Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter ces difficultés?

5- Quels facteurs particuliers ont facilité vos démarches lors de cette étape?

- a- S'agissait-il d'éléments que vous aviez prévus ou était-ce inattendu?
- b- Qu'ont-ils permis d'accomplir?

6- Si vous aviez à refaire cette étape, que feriez-vous de différent?

PHASE IV : Réalisation des projets

1- Parlez-nous de la nature des projets qui ont été réalisés.

- a- Quel(s) objectif(s) poursuivez-vous par ces projets?
- b- Qu'est-ce que ces projets permettent de réaliser plus spécifiquement pour les jeunes et leur communauté?
- c- Quel est votre degré de satisfaction face à ce projet?

2- Expliquez-nous dans quelle mesure les projets mis sur pied rejoignent les objectifs identifiés au départ?

3- Décrivez-nous de quelle façon s'est orchestrée la répartition des responsabilités attribuées aux jeunes et aux animateurs tout au cours de la réalisation des projets.

- a- Quelles responsabilités les jeunes ont-ils assumées dans la mise sur pied des projets?
- b- Quelles responsabilités les animateurs ont-ils joués dans la mise sur pied des projets?
- c- Êtes-vous satisfaits du partage des tâches?

4- Localisation des projets dans la MRC.

- a- Comment et pourquoi le choix de réaliser le projet dans cette localité a-t-il été fait?
- b- La mise sur pied de moyens spéciaux a-t-elle été nécessaire pour favoriser la participation? Si oui, lesquels?

5- Pouvez-vous nous dire combien de jeunes se sont impliqués dans la réalisation des activités?

- a- Quel était le profil de ces jeunes? (ex : âge, sexe, statut socio-économique...)
- b- Êtes-vous satisfaits de leur implication?

6- Parlez-nous de l'assiduité et de la continuation de la participation des jeunes.

- a- Est-ce que les jeunes qui ont participé à l'analyse des besoins sont les mêmes qui ont participé à cette présente étape?
- b- Sentiez-vous de la motivation et de l'intérêt chez ces jeunes à poursuivre leur implication dans la réalisation du projet?
- c- Quelles stratégies avez-vous utilisées pour susciter et maintenir le désir de participation?

7- Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de cette étape?

- a- S'agissait-il d'éléments que vous aviez prévus ou était-ce inattendu?
- b- Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter ces difficultés?

8- Quels facteurs particuliers ont facilités vos démarches lors de cette étape?

- a- S'agissait-il d'éléments que vous aviez prévus ou était-ce inattendu?
- b- Qu'ont-ils permis d'accomplir?

9- Si vous aviez à refaire cette étape, que feriez-vous de différent

« MOBILISATION JEUNESSE EN MILIEU RURAL »

GUIDE D'ENTREVUE POUR RENCONTRES AVEC LES JEUNES

« FOCUS GROUP »

1- Parlez-nous de votre localité.

- a- Quelles sont les activités offertes aux jeunes dans votre localité?
- b- Que faites-vous pour vous occuper et vous divertir?
- c- Où vous rencontrez-vous entre jeunes?
- d- Y a-t-il des choses que vous aimeriez voir changer dans votre localité?
- e- Si vous aviez le choix, est-ce que vous demeuriez à... (Rochebaucourt, Launay, Preissac...)?

2- Parlez-nous des activités que vous faites avec les jeunes de votre localité.

- a- Y a-t-il beaucoup de jeunes de votre âge dans votre localité?
- b- Faites-vous souvent des activités avec eux? Comment souvent?
- c- Est-ce que vos meilleurs amis habitent dans votre localité?

3- Parlez-nous des rapports que vous avez avec les jeunes des autres localités.

- a- Connaissez-vous les jeunes qui habitent dans les localités voisines? Si oui, nommez lesquelles.
- b- Faites-vous des activités avec ces jeunes? Si oui, lesquelles?
- c- Vous voyez-vous souvent? Comment souvent?
- d- Où vous rencontrez-vous?
- e- Est-ce difficile ou facile de faire des activités avec les jeunes des localités voisines? Pourquoi?
- f- Est-ce que vous aimez faire des activités avec eux?

4- Parlez-nous des rapports que avez avec les adultes de votre localité.

- a- A part vos parents, entretenez-vous beaucoup de contacts avec les adultes?
- b- Qui sont ces adultes?
- c- Que faites-vous avec eux?
- d- Est-ce que les relations sont bonnes entre les jeunes et les adultes? Expliquez.
- e- Pensez-vous que vous pourriez avoir plus de contacts avec les adultes?
- f- Sentez-vous que vous avez votre place ici à... (Rochebaucourt, Launay, Preissac...)?

5- Avez-vous l'intention de rester ou de partir de votre localité? Expliquez-nous pourquoi?

6- Parlez-nous du projet.

- a- Comment avez-vous appris l'existence du projet?
- b- Pourquoi avez-vous décidé de participer?
- c- Quel est le rôle des mobilisatrices dans le projet?
- d- Quel est votre propre rôle dans le projet?
- e- A la fin du projet, quels changements ou réalisations souhaitez-vous voir?

« MOBILISATION JEUNESSE EN MILIEU RURAL »

GUIDE D'ENTREVUE POUR RENCONTRE AVEC LE COMITÉ AVISEUR

- 1- Parlez-nous de la mise sur pied du projet «mobilisation jeunesse en milieu rural» en y précisant la nature de votre implication personnelle et celle de votre organisme.
 - a- Pourquoi êtes-vous personnellement impliqués dans ce projet?
 - b- Pourquoi votre organisme est-il impliqué dans ce projet?
 - c- Quels sont les rôles et les tâches du comité aviseur dans son ensemble?
 - d- Quels sont les rôles et les tâches des différents membres du comité aviseur?
 - e- Que veut dire pour vous participer à un projet?

- 2- Quelle est la conception des divers membres du comité aviseur en rapport aux buts et objectifs du projet?
 - a- Quels sont les objectifs du projet?
 - b- Comment les activités mises en œuvre correspondent-elles à ces objectifs?

- 3- Selon vous, quels sont les éléments du projet qui sont, d'une part, source de réussite et, d'autre part, source d'amélioration?

- 4- Comment évaluez-vous la collaboration qui s'est établie entre les membres du comité?
 - a- Est-ce que la collaboration et la participation des membres a été adéquate?
 - b- Est-ce que vous vous sentez à l'aise de travailler avec les autres participants du projet?
 - c- Est-ce que vous vous sentez intégrés aux membres du comité?
 - d- Est-ce que la collaboration a évolué dans le temps (sa nature, son intensité)?
 - e- Quelles sont les difficultés et les facteurs qui ont facilité la collaboration?

- 5- Selon vous, est-ce que le partenariat est un élément indispensable, un mal nécessaire ou une exigence de bailleur de fonds?

Questions focus group avec les représentants des collectivités ayant participé au projet
Mobilisation jeunesse.

Préambule :

- Présentation de l'équipe de recherche
- Remerciement pour leur présence
- Objectifs de la rencontre :
 - o Avoir le point de vue des intervenants du milieu sur l'impact du projet «Mobilisation jeunesse» sur les différentes communautés visées par le projet.

1) Décrivez-nous en quelques mots la réalité des jeunes de votre milieu avant la mise sur pied du projet «Mobilisation jeunesse» ?

2) Comment avez-vous appris l'existence du projet «Mobilisation jeunesse»?

3) Comment avez vous réagi lorsque les intervenants du projet sont entrés en contact avec vous pour offrir leurs services ?

4) Concrètement, dans votre communauté, comment le projet «mobilisation jeunesse» s'est-il matérialisé dans votre communauté (activités réalisés sous l'impulsion du projet) ?

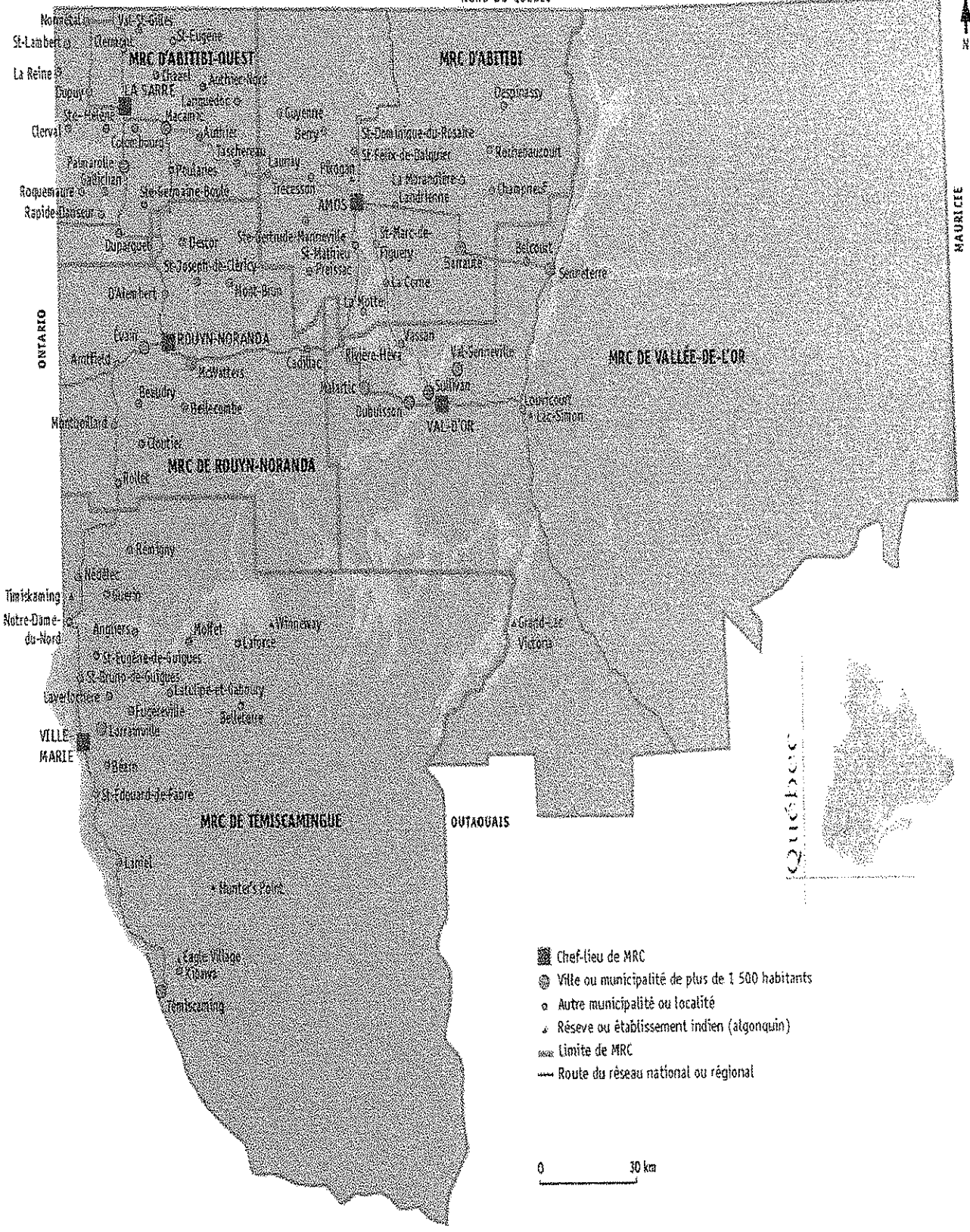
5) Est-ce que la réalité des jeunes de votre milieu a évolué avec la présence du projet «Mobilisation jeunesse» ?

- Si oui, de quelle façon ?
- Si non, pourquoi selon vous ?

6) Si un projet similaire devait être implanté de nouveau dans votre communauté ou dans une autre municipalité, procéderiez-vous exactement de la même manière ou apporteriez-vous des changements à la démarche ?

APPENDICE B
Carte de l'Abitibi-Témiscamingue

NORD-DU-QUÉBEC



MAURICIE

ONTARIO

Québec



Chaire Desjardins en développement des petites collectivités

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone : (819) 762-0971 poste 2394
chaire.desjardins@uqat.ca

Son histoire :

Fondée en 1993 grâce aux efforts et au soutien financier du Mouvement Desjardins, du Secrétariat au développement des régions du gouvernement du Québec, devenu depuis le ministère des Régions, de la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et de différents partenaires du milieu, la Chaire s'appuie sur une équipe de professeurs-chercheurs de l'UQAT et sur un réseau grandissant de chercheurs et de collaborateurs externes pour mener à bien sa mission.

Sa mission :

Développer par l'intérieur en animant et soutenant les petites communautés dans la prise en charge de leur développement.

Études et recherches

La vitalité sociale, la viabilité économique et la validité politique des petites collectivités constituent les principaux axes de recherche de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

Enseignement

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités met sur pied et soutient des enseignements et des programmes de formation visant à mieux habiliter les intervenants à intervenir dans les petites collectivités. Elle a organisé, notamment, la première session de l'Université rurale québécoise en août 1997, à Rouyn-Noranda, en Abitibi.

Intervention

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités soutient, encadre et anime les petites collectivités dans la prise en charge de leur développement en s'appuyant sur la capacité d'action des individus au sein de leurs communautés.

